



Avec vous  
POUR UN MONDE MEILLEUR

# La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



Construite  
comme aucune autre  
voiture au monde.

Greenfield Park, 845, boul. Taschereau (514) 672-2720  
Montreal, 7800, Decarie (514) 735-3581

Aujourd'hui: Ensoleillé se couvrant par la suite  
Minimum - 4° Maximum 3°  
Dernier: Nuageux avec pluie mêlée de neige

MONTRÉAL, JEUDI 22 FÉVRIER 1990

106<sup>e</sup> ANNÉE N° 122

72 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Îles de La Madeleine: 1.00  
Ailleurs au Québec: 50 cents

35¢

## Aujourd'hui



### D1 PÉTRO-CANADA

La participation des investisseurs étrangers à l'achat de Pétro-Canada, dont Ottawa a décidé de se départir, sera limitée à 25 pour cent.

### B1 UNIVERSITÉS

Les dispositions du budget Wilson empêchent désormais Claude Ryan de s'engager à quoi que ce soit vis-à-vis des universités québécoises.

### C1 DESIGN

Cifou Zelkine et Ulla Lucanus ont créé pour la maison O de Gam une collection de tapis dont beaucoup sont de véritables œuvres d'art.

### D11 AFRIQUE DU SUD

La majorité démocrate du Congrès US s'engage à poursuivre ses efforts pour intensifier les sanctions contre le régime de Pretoria.

## Sommaire

### Annonces classées

immobilier ..... D14, D15, E1 à E3  
marchandises ..... E3, E4  
emplois ..... E4, E5  
automobiles ..... E5, E6  
propositions d'affaires ..... D2

### Arts et spectacles

Informations ..... B4 à B8  
horaires ..... B6, B7  
Bandes dessinées ..... E3  
Bridge ..... E6  
Décès ..... E8  
Design / Art de vivre C1 à C6  
Économie ..... D1 à D10  
Éditorial ..... B2  
Êtes-vous observateur? D14  
Feuilleton ..... D15  
Horoscope ..... E2  
Le monde ..... D11, D12  
Loteries ..... A4  
Mots croisés ..... E5, S10  
«Mot mystère» ..... E4  
Télévision ..... B4, B5  
Têtes d'affiche ..... A7  
Tribune libre ..... B2



## MIKE

J'AURAIS MIEUX FAIT DE  
SUIVRE MA PREMIÈRE IDÉE:  
MARCHAND DE POISSONS.  
ON M'APPELLERAIT MIKE  
ET ON M'AIHERAIT  
BEAUCOUP... AU MOINS.



# Mulroney et son parti piquent à 19% (Gallup)

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Avant même le budget de mardi, les conservateurs ne recueillaient plus que 19 p. cent des intentions de vote au Canada, ce qui constitue le score le plus bas obtenu par un gouvernement fédéral et le parti conservateur depuis que la maison Gallup a commencé à effectuer des sondages au Canada en 1942.

**Parti libéral 47%**  
**NPD 27%**  
**Parti conservateur 19%**

Le point le plus bas atteint par l'ancien gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau avait été de 23 p. cent en septembre 1983. Au cours de son premier mandat, de 1984 à 1988, le parti de Brian Mulroney était descendu à 22 p. cent en février 1987, à l'époque où les scandales ravageaient son gouvernement.

Selon le plus récent sondage Gallup, les conservateurs ont même été rejoints dans leur ancien château fort des Prairies par le Reform Party, qui s'oppose notamment à la reconnaissance du Québec comme société distincte et au bilinguisme à l'extérieur de cette province. Les deux formations obtiennent chacune 18 p. cent des intentions de vote.

À l'échelle pan-canadienne, le Parti libéral obtient 47 p. cent et le Nouveau Parti démocratique 27 p. cent, soit une hausse de quatre

VOIR GALLUP EN A 2

## Négociateur avant de légiférer!



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Tandis que les employés d'entretien de la STCUM continuaient hier de faire valoir leurs revendications en faveur d'une réduction de leur semaine de travail, pressant Louise Roy de reprendre les négociations, le ministre du Travail Yves Seguin repoussait pour l'instant l'éventualité de recourir à une loi spéciale pour remettre de l'ordre dans le transport en commun à Montréal. «Nous ne pouvons légiférer, il n'y a pas de grève à la STCUM», a-t-il dit, en soulignant qu'il allait d'abord tout tenter pour susciter un rapprochement entre les parties. M. Seguin rejetait ainsi une suggestion de son collègue des Transports, Sam Elkas, qui avait laissé entendre mardi qu'une loi spéciale pourrait être adoptée incessamment. Nos informations en page A 3

## La magistrature ouvre des enquêtes sur les juges Dionne et Léveillé

LISA BINSSE

Le Conseil de la magistrature a décidé hier de faire enquête dans les 30 jours sur les juges Denys Dionne et Claude Léveillé.

Entre-temps, les deux juges de la Cour du Québec se sont engagés devant le Conseil à ne pas siéger. Ils n'ont pas été suspendus à la suite de cet engagement.

Le juge Bernard Tellier, secrétaire du Conseil de la magistrature, a expliqué hier que 13 des 14 membres du Conseil s'étaient penchés lors d'une rencontre à huis clos sur le cas des deux juges et avaient décidé de nommer pour chaque cas un comité de déontologie de cinq membres.

Dans le cas du juge Dionne, le Conseil devait ouvrir une enquête,

parce qu'une des quatre plaintes déposées contre lui provenait du ministre de la Justice, Gil Rémillard. Le juge Dionne, âgé de 59 ans, fait l'objet de plaintes pour avoir tenu des propos jugés misogynes, le 28 janvier 1989, au cours d'un procès à Longueuil: «Comme on dit, toute règle est faite comme une femme, pour être violée», avait-il lancé.

Outre le ministre de la Justice, les autres plaintes ont été déposées par le Barreau de Longueuil, le juge Andrée Bergeron, qui siège à la Cour du Québec, à Québec, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et l'Association canadienne des centres contre le viol.

Le comité est composé du juge en chef associé Louis Vaillancourt, de la Cour du Québec, qui

sera le président, le juge en chef Roch Saint-Germain, de la Cour municipale, le juge en chef adjoint Huguette Saint-Louis, de la Cour du Québec, Me Paul Laffamme, représentant du Barreau du Québec, et Mme Mair Verthuy, professeur à Concordia, qui représente le public.

L'enquête portera essentiellement sur les faits allégués dans la plainte du ministre.

Le juge Tellier a précisé que le juge Dionne, présent hier tout comme son avocat, Me Gabriel Lapointe, s'est par ailleurs engagé à ne pas siéger pendant la durée de l'enquête et c'est pour cette raison que le Conseil ne l'a pas suspendu.

Le juge Dionne, qui a présidé plusieurs séances de la Commis-

VOIR ENQUÊTES EN A 2

## La CUM donne le feu vert au métro à Laval

FLORIAN BERNARD

C'est dans un climat d'allégresse que les maires de banlieue et les élus de Montréal ont adopté hier soir un règlement d'emprunt d'un milliard \$, en vue de prolonger le métro vers Laval, Montréal-Nord, Saint-Leonard et Anjou.

Le directeur du Bureau de transport métropolitain (BTM), M. Michel Lachance, a déclaré à La Presse que les premiers contrats pourraient être octroyés dès la fin de la présente année. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires du gouvernement du Québec, le calendrier des travaux sera vraisemblablement prolongé. Ce qui devait se faire en cinq ou six ans pourrait bien, selon M. Lachance, nécessiter une dizaine d'années.

L'adoption du règlement, l'un des plus importants de l'histoire de la Communauté urbaine de Montréal, constituait une étape vitale. Deux conseillers seulement ont voté contre. Il s'agit de MM. Melançon et Gohier, de la Coalition démocratique de Montréal, qui estiment qu'il faudrait commencer par adopter une politique globale de transport en commun par opposition à l'automobile, avant de voter en faveur des prolongements du métro.

Pour tous les autres élus, l'adoption du règlement d'emprunt concrétise un rêve entretenu depuis plusieurs années. Ironiquement, cette assemblée est survenue en pleine période de turbulence du transport en commun dans l'île de Montréal. Tandis qu'à l'intérieur les élus votaient en faveur des prolongements du métro, quelque 400 employés d'entretien de la STCUM manifestaient devant l'hôtel de ville. Au moins une

VOIR CUM EN A 2

## La Cour libère Micheline Poulos

LISA BINSSE

Micheline Poulos, 36 ans, accusée du meurtre de son «parrain», Frank Guzzo, 58 ans, un homme malade qui avait demandé qu'on mette fin à ses jours, a été libérée hier, en attendant son procès.

«Il ne s'agit pas d'un crime crapuleux, a dit le juge Claire Barrette-Joncas, mais le fait d'une personne qui a

VOIR POULOS EN A 2

## Comme une impatience



foglia  
au Vietnam  
SAIGON,  
Hô Chi Minh-Ville

Si j'aurais su, j'aurais pas venu!... A l'aéroport, douaniers et officiers d'immigration affichaient d'impavides faces de bois sous la banderole annonçant que 1990 est l'année du tourisme au Vietnam...

Vous faites bien de le dire, camarades, que c'est l'année du tourisme. On ne s'en doute jamais si vous ne l'aviez pas dit.

Heureusement, franchises les portes de l'aéroport, fini les faces du grand carême prolétarien. Saïgon s'ouvre, ville ouverte. Plus rien de soviétique ici sauf les nombreux touristes soviétiques eux-mêmes bien sûr...

Une vraie grande ville. Une vraie grande pute qui a couché pendant 110 ans avec les Français. Forcément, il en reste des traces. Surtout françaises. Les vieux baragouinent encore notre langue. Mon hôtel est au coin de l'ex-rue Pasteur, et à deux pas, l'hôtel de ville art déco évoque des fonctionnaires coloniaux sous des lustres de sous-préfecture.

Le pain aussi est français, même dans la rue. Cette baguette trapue qu'on appelle «bâtard» en France, posée à côté de l'assiette, toujours croustillante...

Dans un square, pas loin, une grande statue de la Vierge. Derrière, toutes portes ouvertes, la cathédrale Notre-Dame a fait le plein de fidèles pour la messe de 6h... Le jeune curé vient de donner une discrète tape sur le bras d'un enfant de choeur qui avait les doigts dans son nez (mais non, pas dans le nez du curé, dans le sien. Enfin...)

Si le fond de l'air est un peu français, le beat est américain dans les rues du centre-ville. Les bars vidéo repassent vingt fois par soirée le top-ten-pop. Des clubs vidéo s'ouvrent. Chez les marchands de télévision, des couples se pressent aux démonstrations de Nintendo... Les jeunes apprennent l'anglais à toute vitesse et s'essaient au look New York. Les Américains ont perdu la guerre, ils sont en train de gagner la paix...

Non, attendez, ce n'est pas vrai. La formule est spécieuse. Le beat est américain mais le gros fric est international. Banquiers français, industriels allemands, investisseurs japonais. Même que les Américains ne sont pas tellement dans cette game-là. Ils boudent. Ils l'ont encore sur le cœur.

Le petit commerce, lui, est résolument jaune. Les avions sont pleins de petits hommes en affaires de Taiwan, de Corée, de Thaïlande, de Singapour, de Hong Kong... et de Viet Kieu (les Vietnamiens qui vivent à l'étranger) qui regardent, mine de rien, si y aurait pas moyen de moyenner un truc ou un machin avec leurs économies en dollars... Tous prennent le vent, tous annoncent que le Vietnam sera le prochain petit dragon d'Asie. Ça démarre doucement, mais c'est parti. Dans cinq, dix ans, le boom. Mais c'est maintenant qu'il faut se placer les pieds.

Monsieur Tran est saïgonais depuis toujours. Sa fille habite à Montréal. C'est elle qui m'avait dit: «Va voir mon père, son histoire c'est l'histoire de la ville...»

Monsieur Tran habite un quartier populaire entre le centre et Cholon, la ville chinoise. Il me reçoit dans une pièce vide de meubles, sauf une table basse et quelques tabourets. Sur une tablette, l'autel du culte des Ancêtres, et l'urne contenant leurs cendres...

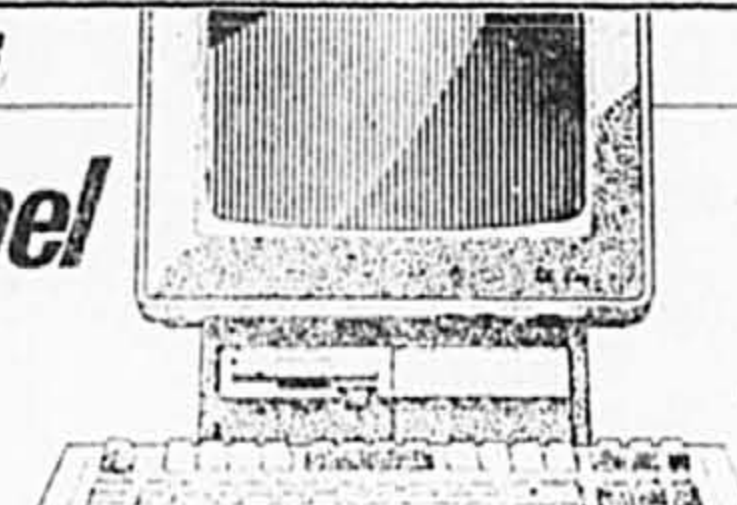
VOIR VIETNAM EN A 2

QUALITÉ ET FIABILITÉ IBM

Informatique  
**Dumoulin**  
Montreal 8251 St-Hubert (Nord de Jarry) 385-1777  
Laval 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 75) 638-1001

Le MEILLEUR ordinateur personnel  
au meilleur prix 1595\$\*

et en PROMOTION: le 2e lecteur de 720K à 95\$ (Valeur de 395\$)



- IBM PS/2 MODÈLE 25
- Compatible avec IBM (evidemment)
  - Écran de haute résolution
  - Lecteur 720 K
  - Clavier étendu français
  - DOS 3.3 français
  - Quantité et durée limitées

Partenaire commercial  
IBM  
Distributeur agréé de produits designs

SUITE DE LA UNE

VIETNAM

Comme une impatience

— Non je n'ai pas fait la guerre, commence Monsieur Tran. Je sympathisais avec les forces révolutionnaires mais je faisais des affaires avec l'armée du Sud (alliée des Américains)...

M. Tran a ouvert une boutique de mode. Il a acheté des meubles, une auto. Toujours le cœur révolutionnaire, mais le cul bien au chaud.

— Quand les communistes sont entrés dans la ville en 1975, j'étais sûr qu'il me prendrait tout... Ils n'ont rien touché. Ils n'ont pas eu besoin. L'essence

s'est mise à manquer et j'ai vendu l'auto. Abandonné plutôt. Le reste a suivi. Il fallait manger...

— Et maintenant, M. Tran? — Maintenant je suis un pauvre homme qui ne pourrait pas survivre sans l'aide de sa fille au Canada...

— Est-ce là une histoire que pourrais me raconter la plupart des gens de cette ville?

— Non. La majorité des 4 millions de Saïgonais était très pauvre à l'arrivée des communistes. Et ils le sont encore plus aujourd'hui à cause de l'inflation. On ne vit pas ici, à moins de 100 de vos dollars par mois. Or ma seconde fille qui enseigne en gagne 15 \$ par mois. Une serveuse de bar 65 \$, mais un ingénieur

seulement 25 \$... Un réfrigérateur japonais coûte environ 400 \$ soit un an et demi du salaire de l'ingénieur...

— Les communistes n'ont rien changé?

— Si. Ils ont ramené Saïgon à l'exacte réalité vietnamienne. Du temps des Français c'était une ville coloniale dirigée par une élite lettrée. Du temps des Américains c'était un supermarché et un bordel. Maintenant c'est une grande ville asiatique du milieu du 19<sup>e</sup> siècle qui n'a pas encore fait sa révolution industrielle...

— Mais c'est reparti, non?

— Ça veut repartir. Le sentiment qui domine la ville présentement est l'impatience. Ça ne

repartira pas vraiment tant qu'ils ne libèrent pas les forces positives...

— Vous semblez peu convaincu...

— L'attente use l'espoir, monsieur.

Une vraie grande ville, une vraie grande pute. Des motels à tous les prix, des cafés, des restaurants, des terrasses pleines de 4 h à 9 h du soir, des marchands d'or, un immense marché central qui déborde dans les ruelles alentour. Une nuée de petits commerçants, quelques mendiants, et des prostituées me dit-on que je n'ai pas encore vues...

Il est 8 h du soir. Je viens de

descendre la rue Minh Khai, leur rue Saint-Denis. Comme tous les soirs depuis que je suis arrivé, nous étions des milliers en vélo dans la pénombre. Sur toute la largeur de la rue. Promenade délicieusement en marge du rythme du monde...

Soudain le phare d'un scooter illumine une madone assise en amazone sur le porte-bagages de son amoureux... C'est fou ce que les filles sont belles à Saïgon. Sorbets au citron dans la moiteur paludéenne. Si minuscules madones au ventre si plat qu'un noyau de cerise les mettrait enceinte...

Et pourtant comme une fébrilité dans cette balade off-beat. Une impatience comme disait

M. Tran. Comme un grince-ment: la ville rouge son frein...

Une vraie grande ville. Une vraie grande pute encore à prendre pour qu'il mette le flic sur la table. À qui le tour?

Plus tard dans la soirée, j'avais rendez-vous au Thang Long, un modeste hôtel du centre. Dans le hall on faisait je ne sais quoi. Grand buffet, musique. Je m'informe. Non ce n'était pas une noce. L'hôtel venait d'être vendu. Le nouveau propriétaire, un Chinois de Hong Kong, payait la traite aux employés...

À qui le tour? Pas encore le tour des Vietnamiens, je crains.

CUM

La CUM donne le feu vert au métro à Laval

vingtaine d'agents de sécurité avaient pris place à tous les étages de l'immeuble.

L'emprunt de 1 070 994 milliard \$, remboursable en 40 ans, est garanti par le gouvernement du Québec. Il découle des accords conclus l'automne dernier relativement à la création d'un organisme régional de transport en commun — ORT — et des prolongements du métro vers le nord (Laval) et le nord-est de l'île de Montréal.

L'emprunt autorisé par les élus comporte trois volets. Le plus important implique une somme de 570,3 millions \$. Il prévoit la construction d'une nouvelle ligne (numéro 7) à partir de la station Pie IX, se dirigeant vers le nord à travers le quartier Rosemont, puis traversant les villes de Saint-Léonard et de Montréal-Nord, jusqu'aux limites de Rivière-des-Prairies.

Le deuxième volet de l'emprunt représente une somme de 283,2 millions \$. Il concerne le prolongement de la ligne de métro no 5 vers l'est, à partir de la station Saint-Michel, aux environs de la rue Everett, jusqu'à un point situé au sud de l'autoroute Métropolitaine, sur le territoire d'Anjou.

Le troisième volet autorise un emprunt de 220,4 millions \$ en vue de prolonger la ligne numéro 2 vers le nord, à partir de la station Henri-Bourassa, dans l'axe de la rue Sommerville, jusqu'à Laval. D'ores et déjà, tant du côté de Montréal que de celui de l'île Jésus, on a déjà baptisé ce tronçon du nom de «Ligne Laval».

Cette ligne comportera initialement trois stations, Cartier, Concorde et Saint-Martin, dans l'axe du boulevard des Laurentides, de même qu'un vaste stationnement incitatif, à la station Saint-Martin, dont l'emplacement définitif n'a pas encore été déterminé.

Hier, les élus et les dirigeants de Laval ont manifesté leur enthousiasme et leur satisfaction.

Le directeur général de Laval, M. Claude Asselin, a déclaré à La Presse que l'implantation du métro à Laval va entraîner une restructuration urbaine de tout le secteur. Il estime que la population des zones immédiatement desservies par les nouvelles stations pourrait atteindre 400 000 habitants d'ici à l'an 2010.

Déjà, dans son schéma d'aménagement, l'administration de Laval a commencé à élaborer son développement en fonction des futures stations de métro. M. Asselin est d'opinion que le phénomène de croissance engendré autour de la station de métro de Longueuil va se répéter à Laval.



La ligne de Laval comportera trois stations: Cartier, Concorde et Saint-Martin.

GALLUP

Mulroney et son parti piquent à 19% (Gallup)

points pour le NPD par rapport au mois passé. Le nombre d'indécis est toutefois très élevé, se situant à 34 p. cent des personnes interrogées.

En Ontario, où une vague anti-francophone a déferlé récemment, les conservateurs ne recueillent plus que 17 p. cent (une baisse de sept points), comparativement à 56 p. cent pour les «rouges» (hausse de six) et 26 p. cent pour le NPD.

Au Québec, le score des libé-

raux est deux fois plus élevé que celui des troupes de Brian Mulroney (50 p. cent à 25 p. cent) et le parti au pouvoir ne devance le NPD que par trois points.

En Alberta, Saskatchewan et Manitoba, les libéraux ont presque autant d'appuis que le PC et le Reform Party réunis, soit 35 p. cent, le NPD étant à 28 p. cent. Le Reform a gagné quatre points depuis un mois.

La formation libérale est à 59 p. cent dans les Maritimes, comparativement à 17 p. cent pour les «bleus» et 14 pour le NPD. Le parti d'Audrey McLaughlin domine cependant largement en Colombie-Britannique avec 46 p. cent, deux fois plus que le PLC (23) et le PC (22). Le Reform Party enregistre cinq p. cent.

Au Canada, les conservateurs avaient rejoint le mois passé leur score le plus bas de leur premier mandat, 22 p. cent, et ont donc perdu trois points depuis. Ils avaient toutefois gagné les élec-

tions du 21 novembre 1988 avec 43 p. cent des votes.

Le premier ministre Mulroney avait tenté d'apaiser l'Ouest en nommant Ramon Hnatyshyn, originaire de Saskatchewan et unilingue anglophone, au poste de gouverneur général en remplacement de Jeanne Sauvé.

Les analystes de Gallup, Lorne Bozinoff et Peter MacIntosh, attribuent notamment l'impopularité des conservateurs aux mesures qu'ils ont annoncées dans le domaine économique, notamment les coupures à Via Rail et la TPS.

On peut aussi se demander si le ressac contre l'Accord du lac Meech, alimenté par plusieurs premiers ministres provinciaux, le NPD, le Reform Party ou les 30 députés libéraux fédéraux et les 24 sénateurs qui ont appuyé dès le départ la candidature de Jean Chrétien dans la course à la direction du PLC n'ont pas également joué un rôle, tout comme la remise en question du bilinguisme symbolisé par le gouvernement fédéral.

Les analystes estiment aussi que la campagne à la direction chez les libéraux a aussi une influence sur les résultats, plusieurs citoyens ayant surmonté leurs réticences à appuyer les «rouges» maintenant que la course est engagée pour trouver un successeur à John Turner qui, disent les experts de Gallup, n'avait jamais réussi à faire vibrer les esprits et les coeurs.

Les analystes estiment par ailleurs qu'un pourcentage aussi élevé d'indécis (34 p. cent) est normal au milieu du mandat d'un gouvernement. Il n'y a pas d'élections en vue, ce qui amène les citoyens à se ranger sur la voie de garage en attendant que reviennent les jeux politiques plus vigoureux qui marquent l'approche d'un scrutin.

Le dernier budget a notamment réduit la croissance des paiements d'Ottawa aux provinces (notamment à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique) et les ministres des finances des provinces, dont celui du Québec ont à l'avance blâmé Ottawa pour d'éventuelles hausses de taxes ou compressions. Le méga-projet OSLO d'exploitation de sables bitumineux en Alberta a été abandonné, tout comme la construction d'un brise-glace géant (le Polar 8) à Vancouver. Ce sont tous des éléments qui se reflètent sans doute sur les résultats du sondage du mois prochain.

Le plus récent sondage Gallup a été effectué entre le 7 et le 10 février au moyen d'entrevues personnelles auprès de 1 003 personnes âgées de 18 et plus. Cet échantillon donne des résultats fiables à quatre points près 19 fois sur 20.

ENQUÊTES

La magistrature ouvre des enquêtes sur les juges Dionne et Léveillé

sion d'enquête sur le crime organisé de 1974 à 1980, s'est refusé à tout commentaire lorsqu'il est

sorti des bureaux du Conseil, au Palais de justice de Montréal. Le juge Dionne a récemment été réprimandé pour des propos désobligeants qu'il a tenus à l'endroit du mouvement syndical lors d'un procès à Longueuil, en septembre 1988. Il a alors comparé le mouvement syndical au crime organisé.

Le juge Dionne a aussi provoqué la controverse par ses décisions dans certains procès à l'automne 1988, à Longueuil et à Sherbrooke. Le juge Dionne a été nommé à la magistrature en 1969.

En ce qui a trait au juge Léveillé, accusé de s'être trouvé sans excuse légitime dans une maison de débauche, le comité qui fera enquête sera présidé par le juge en chef adjoint Rémi Bouchard, de la Cour du Québec. Les autres membres sont le juge en chef adjoint François Godbout, le juge André Bilodeau, de la Cour du Québec, le juge Gilles Cadieux, de la Cour municipale de Verdun, et M. Arthur Hiess, commerçant, qui représente le public.

Deux plaintes ont été déposées contre le juge Léveillé, qui a subi son procès la semaine dernière à Longueuil. Une provient d'un citoyen, qui agit à titre privé, M. Marcel Campeau, de Montréal. L'autre plainte vient du juge en chef Albert Gobeil, de la Cour du Québec.

Invité par le Conseil à venir faire des représentations quant à sa suspension, le juge Léveillé a préféré déléguer son avocat, Me Lapointe. Le juge s'est engagé à ne pas siéger tant que le juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec, n'aura pas rendu son jugement, attendu le 9 mars prochain. Devant cet engagement, le Conseil a décidé de surseoir à sa décision de la suspendre. Advenant un acquiescement du juge Léveillé, le Conseil fera quand même enquête.

Seion le juge Tellier, ce sera à chacun des comités de décider si l'enquête sera publique ou à huis clos.

Après enquête, si les comités de déontologie du Conseil de la magistrature en arrivent à la conclusion que les deux juges sont fautifs, le Conseil a deux choix. Il peut réprimander les juges plus ou moins sévèrement, ou alors, dans le cas de fautes très graves, recommander au ministre de la Justice de demander à la Cour d'appel de faire enquête en vue de destituer les juges en question.

Le Conseil, créé en 1970, n'a jamais recommandé à la Cour d'appel de faire enquête et la Cour d'appel n'a jamais destitué un juge.

POULOS

La Cour libère Micheline Poulos

vécue dans un monde fermé où le respect du pater familial était absolu, au point où les femmes ne croyaient pas qu'elles pouvaient le contrarier, ou même s'ingérer dans ses décisions, même si elles étaient contraires à leurs intérêts.

Le tribunal ne croit pas, a-t-elle

déclaré, que le public sera choqué de la remise en liberté provisoire de Mme Poulos. «Cette décision ne doit pas être perçue comme une caution de l'euthanasie.»

La Couronne, représentée par Me Suzanne Coupal, s'est opposée à la remise en liberté provisoire de Mme Poulos, pour éviter que le public ait l'impression que la justice cautionne un tel geste. Elle a rappelé, tout comme le juge hier, qu'un article du Code pénal interdit à toute personne de donner la mort à une autre personne, même avec son consentement. Et le fait qu'il y ait consentement ne constitue pas une défense appropriée.

Me Robert Sacchitelle, qui représente Mme Poulos, tout en étant conscient que l'euthanasie ne constitue pas un moyen de défense dans l'état actuel du droit, avait rappelé que la Commission de réforme du droit, dans un de ses rapports, propose d'exclure le meurtre commis par compassion de la définition du meurtre au premier degré.

M. Guzzo, l'ex-gendre du célèbre homme d'affaires Vincenzo Cotroni, le présumé «parrain» de Montréal, est mort le 5 janvier après avoir reçu six balles dans la tête. Aliité, malade et souffrant, la victime avait demandé à Mme Poulos de le tirer pour le libérer de ses souffrances si sa condition s'emprirait.

La victime pensait souffrir du cancer. Un rapport d'autopsie déposé à l'enquête préliminaire ne fait aucune mention de cancer, mais plûtôt d'athérosclérose généralisée.

Pendant sa liberté provisoire, Mme Poulos devra demeurer à la maison de transition Thérèse-Casgrain, rue Saint-Hubert. Cette maison reçoit les femmes en liberté provisoire. Mme Poulos y sera encadrée, ses déplacements surveillés. L'Armée du Salut, qui pourra trouver du travail bénévole pour Mme Poulos, verra à ce que les conditions de remise en liberté soient respectées.

Comme autres conditions à respecter avant d'être remise en liberté, Mme Poulos a dû remettre son passeport au tribunal et s'engager à ne pas en demander un nouveau. Elle devra aussi s'abstenir de faire une demande pour obtenir d'autres permis pour des armes à feu et ne pas en avoir en sa possession.

Mme Olga Narepecka, 58 ans, la compagne de M. Guzzo pendant 20 ans, s'était dit prête mardi à prendre Mme Poulos chez elle advenant sa libération.

Un zéro de trop
Oups, pardon! La décision du ministre des Finances, Michael Wilson, de remettre une partie de ses problèmes financiers sur le dos des provinces ne représente pas un manque à gagner de 5 000 \$ en cinq ans par contribuable québécois, comme je l'ai écrit hier, mais bien de 500 \$. Il serait facile d'invoquer une malheureuse faute de frappe, mais ce ne serait pas franc. Il s'agit d'une grossière erreur de calcul, qui ne peut s'expliquer que par le climat fiévreux et endiablé entourant un huis-clos deux fois plus court que d'habitude. Mille excuses aux contribuables à qui j'ai pu causer, bien involontairement, des sueurs froides.
Claude Picher

Le Lotto 6/49 13 16 21 26 35 46 (18) Tirage d'hier
La Quotidienne à trois chiffres 572 à quatre chiffres 0481 Tirage d'hier
ABONNEMENT 285-6911
ANNONCES CLASSÉES 285-7111
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ 285-6892
ANNONCES CLASSÉES 285-6900
LES ANNONCES CLASSÉES La Presse 285-7111
JEUDI 22 FEVRIER 1990

The Suburban fait des excuses

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le journal de langue anglaise The Suburban a offert ses excuses, hier, à la population québécoise, («to the people of Quebec»), pour avoir publié, dans de récents numéros, certains textes qu'il reconnaît «offensants» («offensive statements»).

Cette rétractation, une «apology» publiée en première page du numéro d'hier — le Suburban publie dans l'ouest de l'île deux fois par semaine — n'a toutefois pas empêché le secrétaire d'État du gouvernement fédéral, M. Gerry Weiner, député de Dollard, de cesser sa collaboration.

The Suburban publiait, jusqu'à la semaine dernière, une chronique politique intitulée «Message from the Parliament», signée par le secrétaire d'État.

Dans une lettre qui paraît dans le numéro d'hier, M. Weiner motive sa démission en disant que le journal a (récemment) abordé la question nationale («our Canadian identity») par des propos «incendiaires et triviaux» et d'une manière qu'il considère «personnellement» être «inacceptable et non professionnelle».

Le député de Mont-Royal, Mme Sheila Finestone, qui tenait épisodiquement, elle aussi, une chroni-

que politique, a officiellement fait savoir hier qu'elle se retirait. Dans sa lettre qui paraît en bonne place dans la page éditoriale, le député exprime l'avis que le journal a «joué sur les passions des bigots». Elle tire sa révérence en disant que certains articles de la publication «ne favorisent pas la paix sociale».

Le principal objet de toute cette tourmente est le chroniqueur à la pige Lionel Albert qui signait le mercredi, jusqu'à la semaine dernière, une chronique «op ed», c'est à dire des commentaires socio-politiques dans la page opposée à la page éditoriale.

On a particulièrement reproché à M. Albert d'établir, de diverses manières, un parallèle entre la répression nazie contre les Juifs — l'Holocauste — et la politique du gouvernement du Québec d'afficher une signalisation routière uniquement dans la langue officielle. M. Albert avait, dans le numéro du 6 janvier, traité les responsables du gouvernement du Québec — entre autres images désobligeantes — de «fascistes de pacotille» («tinpot fascists»).

Hier, le rédacteur en chef du journal, M. Chrysty McCormick, a dit que le chroniqueur Albert, dont la chronique brillait par son absence hier, pourrait reprendre du service. Le copropriétaire, M.

Amos Sochaczewski, un industriel du jouet, a néanmoins indiqué, dans sa rétractation, qu'il «prendra des mesures pour que de pareils incidents ne se reproduisent pas».

Le chroniqueur Albert a dit à La Presse, pour sa part, dans une conversation tenue en français, qu'il soumettra un texte, demain, destiné à être publié ce week-end.

La chronique de M. Albert a été remplacée hier par diverses lettres de lecteurs qui réclament par exemple du Suburban, «le seul défenseur des anglos», qu'il continue le combat...

Ceux-ci paraissent devoir ne rien craindre. Dans son éditorial non signé, The Suburban annonçait hier qu'il ne démordra pas de ses «principes de base».

Où donner de son sang
Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
• à Dorval: les Scouts et le Club Rotary de Montréal-Lakeshore, Centre des scouts, 2001, route Transcanadienne (sortie des Sources), de 14 h à 20 h;
• à Boucherville: Chevaliers de Colomb, Les Promenades de Montarville, 1001, boulevard de Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Les 62 circuits supprimés

### CENTRE DE TRANSPORT ANJOU

20 : Châteaufort (du métro Honoré-Beaugrand à l'avenue Georges via Sherbrooke est, Saint-Donat, boul. Joseph-Renaud et boul. Châteaufort)  
81 : Broadway (rues Broadway et Marien entre rue Notre-Dame et boul. Henri-Bourassa, boul. Saint-Jean-Baptiste entre boul. Henri-Bourassa et rue Sherbrooke)  
141 : Jean-Talon est (rue Jean-Talon est à l'est du boul. Saint-Michel)  
143 : Métrobus Charleroi (boul. Langelier au nord du boul. Henri-Bourassa, boul. Henri-Bourassa, rue Charleroi, rue Armand-Laverne, rue Fleury jusqu'au métro Sauvé, rues de Louvain et Charland vers l'est)  
159 : Métrobus Henri-Bourassa (de l'intersection boul. Léger et boul. Langelier au métro Henri-Bourassa par le boul. Henri-Bourassa)  
187 : Notre-Dame (rue Prince-Arthur (P.A.T.), rue Demontigny, boul. du Tricentenaire, rue Notre-Dame est, rue Honoré-Beaugrand jusqu'au métro Honoré-Beaugrand)  
193 : Jarry est (du métro Jarry vers l'est jusqu'au boul. Haut-d'Anjou)  
195 : Les Galeries d'Anjou (du métro Radisson à la rue Bombardier via le boul. Les Galeries d'Anjou)

### CENTRE DE TRANSPORT SAINT-DENIS

13 : Christophe-Colomb (du boul. Crémazie au métro Rosemont via l'avenue Christophe-Colomb)  
14 : Amherst (de la rue Saint-Antoine à la rue Saint-Gregoire via les rues Amherst et de la Roche)  
93 : Jean-Talon (de la station de métro Parc au boul. Pie-IX via le boul. Jean-Talon)  
99 : Villeray (du boul. Pie-IX à la rue Jean-Talon via les rues Villeray et Drolet)  
127 : Lebeau (du métro Crémazie au chemin Côte-Vertu via le boul. de l'Acadie, la rue Legendre, la rue Charles-de-la-Tour, la rue Gince, le boul. Lebeau, la rue Benjamin-Hudon et la rue Des Lauriers)  
129 : Côte-Sainte-Catherine (du boul. Décarie au boul. René-Lévesque via le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'avenue du Parc et l'avenue de Bleury)  
160 : Barclay (du métro Pimondon au métro Outremont via la rue Barclay)  
179 : De l'Acadie (de la station de métro Parc à la rue Viel via le boul. de l'Acadie)

### CENTRE DE TRANSPORT NAMUR

62 : Fielding (chemin de la Reine-Marie, avenue Fielding, rue West Broadway)  
63 : Girouard (du chemin Langhorne au métro Atwater via les avenues Earncliffe et Girouard, la rue Sherbrooke ouest, l'avenue Victoria et la rue Sainte-Catherine ouest)  
66 : The Boulevard (du métro Guy au boul. Cavendish via The Boulevard et le chemin Côte-Saint-Luc)  
102 : Somerled (du métro Vendôme à l'avenue Chester via le boul. Décarie et l'avenue Somerled)  
104 : Cavendish (du métro Lionel-Groulx au chemin Upper Lachine, puis boul. Cavendish)  
158 : Notre-Dame-de-Grâce (avenue Notre-Dame-de-Grâce depuis le boul. Cavendish, avenue Claremont, chemin Côte-Saint-Antoine)  
162 : Westminster (depuis le métro Villa Maria, avenue Monkland et rue West Broadway)  
166 : Queen Mary (du métro Guy-Concordia à la rue Vézina via le chemin de la Côte-des-Neiges)

### CENTRE DE TRANSPORT MONT-ROYAL

10 : De Lorimier (rue de Lorimier)  
11 : Montagne (du métro Mont-Royal à l'avenue Ridgewood via le Mont-Royal)  
27 : Saint-Joseph (du métro Laurier au boul. Pie-IX via le boul. Saint-Joseph)  
29 : Rachel (de la rue Hogan à l'avenue de l'Esplanade via la rue Rachel)  
46 : Casgrain (depuis le métro Laurier, l'avenue Laurier, la rue Saint-Viateur et l'avenue Bernard)  
51 : Edouard-Montpetit (du métro Laurier au métro Snowdon via l'avenue Laurier, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le boul. Edouard-Montpetit)

### CENTRE DE TRANSPORT LEGENDRE

30 : Saint-Denis-Saint-Hubert (du métro Sherbrooke au métro Rosemont via la rue Saint-Denis)  
31 : Saint-Denis (du métro Rosemont au boul. Henri-Bourassa via la rue Saint-Denis)  
52 : Liège (la rue de Liège)  
54 : Charland-Chabanel (le boul. Saint-Laurent depuis la rue Crémazie, la rue Chabanel, l'avenue de l'Esplanade, la rue Louvain et la rue Meilleur)  
143 : Métrobus Charleroi (du métro Sauvé au boul. Perras via la rue Louvain, l'avenue Charland, la rue Fleury, la rue Charleroi et le boul. Langelier)  
146 : Christophe-Colomb (du métro Crémazie au boul. Henri-Bourassa via l'avenue Christophe-Colomb)  
164 : Dudemaine (du métro Henri-Bourassa au boul. Keller via le boul. Henri-Bourassa)  
180 : De Salaberry (du métro Sauvé au boul. Laurentien et Gouin via la rue Fleury)  
188 : Couture (du métro Saint-Michel, boul. Couture et rue le Prado)

### CENTRE DE TRANSPORT FRONTENAC

15 : Sainte-Catherine (la rue Sainte-Catherine et le boul. de Maisonneuve entre l'avenue Atwater et le métro Papineau)  
125 : Ontario (du métro McGill au boul. Viau via la rue Ontario)  
131 : De l'Assomption (de la rue Notre-Dame au boul. Jean-Talon via la rue Dickson et le boul. de l'Assomption)  
150 : René-Lévesque (du métro Atwater au métro Papineau via le boul. René-Lévesque)  
185 : Sherbrooke (du métro Frontenac, les rues des Ormeaux et Notre-Dame est)

### CENTRE DE TRANSPORT SAINT-LAURENT

117 : O'Brien (du métro du Collège, les boul. Sainte-Croix et O'Brien)  
124 : Victoria (du métro Vendôme au métro du Collège via l'avenue Claremont, l'avenue Victoria et le chemin Lucerne)  
126 : Paul-Émile-Legault (le boul. Thimens et la rue Grenet jusqu'au boul. Henri-Bourassa)  
190 : Métrobus Lachine (du métro Lionel-Groulx au boul. Bouchard, à Dorval, via la route 20)  
201 : Saint-Charles (du boul. Brunswick, le boul. St. John's, le chemin Lakeshore, les boul. Saint-Charles, Gouin ouest, Saint-Charles et la rue Paiement)  
214 : Des Sources (du métro du Collège au chemin St. John's et au boul. Pierrefonds via l'autoroute 40 et le boul. Hymus)  
216 : Pointe-Claire (du centre commercial Fairview au métro Côte-Vertu)

### CENTRE DE TRANSPORT SAINT-HENRI

25 : De l'Église (du métro De l'Église jusqu'au métro Vendôme via l'avenue De l'Église)  
35 : Notre-Dame (du métro Place Saint-Henri au métro Papineau via la rue Notre-Dame)  
36 : Monk (du métro Angrignon au métro Place Saint-Henri via le boul. Monk, le chemin Côte-Saint-Paul et la rue Notre-Dame)  
37 : Jolicoeur (du métro Atwater au métro Angrignon via l'avenue Atwater, le boul. LaSalle, l'avenue Woodland et la rue Jolicoeur)  
79 : Guy (du métro Guy à la rue Wellington via les rues Guy et Charlevoix)  
107 : Verdun (du métro Charlevoix à l'avenue des Pins via les rues Centre et Peel)  
123 : Dollard (les boul. Dollard et Champlain jusqu'à la rue Centre)  
137 : Verdun (du métro Verdun à l'avenue Stephens et au boul. LaSalle via l'avenue Verdun)  
168 : Cité du Havre (du métro McGill à l'île-des-Sœurs via la rue Mill)  
212 : Métrobus Lakeshore (du métro Lionel-Groulx au boul. Saint-Charles via la route 20)

# Pas question de loi spéciale pour mettre fin au conflit à la STCUM, dit le ministre

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de LA PRESSE  
QUÉBEC

■ Le ministre du Travail, M. Yves Séguin, repousse pour le moment l'idée de recourir à une loi spéciale pour remettre de l'ordre dans le transport en commun à Montréal. « Nous ne pouvons légiférer, il n'y a pas de grève à la STCUM », dit M. Séguin.

Il ajoute par ailleurs qu'il n'exclut pas carrément cette idée. « Nous ne pouvons laisser pourrir la situation. Mais, au cours des prochains jours, je vais tout ten-

ter pour susciter un rapprochement. Comprenez qu'un ministre du Travail doit favoriser d'abord les négociations entre les parties avant de convoquer l'Assemblée nationale », a soutenu le ministre au cours d'un entretien à La Presse, admettant qu'un recours prématuré à une législation pourrait être interprété comme un abus du pouvoir politique.

M. Séguin rejette ainsi une suggestion de son collègue des Transports, M. Sam Elkas, qui laissait entendre mardi qu'une loi spéciale pourrait être adoptée incessamment. « M. Elkas, comme moi, en bon citoyen, souhaite le régle-

ment de cette convention. Mais nous allons tout tenter pour que les parties reviennent négocier. D'ailleurs, les deux parties montrent actuellement une ouverture (hier soir) », a ajouté le ministre.

Le ministre ne se fixe encore aucun temps limite pour l'aboutissement de ce malaise à la STCUM. « Je ne compte ni les jours ni les heures. Je sais que c'est difficile pour les Montréalais, mais il faut que le processus suive son cours », dit-il.

Il croit qu'un règlement négocié peut intervenir et qu'une attitude moins intransigeante peut donner rapidement des résultats,

comme ce fut le cas, précise-t-il, pour la STRSM.

Des informations, glanées par La Presse, permettent par ailleurs d'affirmer que le conseil des ministres, le premier ministre en tête, s'objecte énergiquement à recourir aux lois spéciales pour solutionner les conflits. Le ministre Séguin a eu pour mandat de mettre tous les outils à la disposition des parties pour arriver à un dénouement. A cet égard, M. Séguin rappelle qu'il a nommé un conciliateur depuis longtemps et que, vendredi dernier, il a mandaté un médiateur spécial qui a permis un sprint de négociation durant le dernier week-end.

## «Le syndicat des employés d'entretien de la STCUM, une cicatrice sur le visage de Montréal»

Pendant que M. Jacques Ménard, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fulmine, le président de la CSN, M. Gérald Larose, lance un appel au calme

PIERRE GINGRAS

■ « Depuis 15 ans, le Syndicat des employés d'entretien de la STCUM est une véritable cicatrice sur le visage de Montréal, un groupe dirigé par des radicaux et des extrémistes qui abuse de la patience des Montréalais et ternit la réputation de la ville », a soutenu hier M. Jacques Ménard, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Presque au même moment, en conférence de presse, le président de la CSN, Gérald Larose invitait les hommes politiques à ne pas succomber à la panique et à faire preuve de modération dans leurs propos. Afin d'éviter, disait-il, de court-circuiter les négociations qui durent depuis le mois de mai, même si elles sont temporairement interrompues.

M. Ménard qui a téléphoné hier à plusieurs médias afin de donner le point de vue de la Chambre de commerce, n'a cependant pas ménagé ses propos. Selon lui, il ne fait pas de doute que les syndicats font la grève du zèle, une attitude irresponsable fait-il valoir. « Au moment où certains quartiers de Montréal affichent un taux de chômage de 20 et même 25 p. cent, dans un contexte économique difficile où tout le monde est invité à se serrer la ceinture, il est inconcevable de demander une réduction de la semaine de travail », dit-il.

Il considère que l'affrontement est une des

caractéristiques de ce syndicat « 22 arrêts de travail en 15 ans, il faut le faire », a-t-il mentionné en tout en répétant que ce groupe était « une plaie » dans la métropole.

La Chambre de commerce qui compte 8000 membres somme aussi le Conseil des services essentiels de « faire son travail pour que les syndicats fassent le leur ». On sait que les deux parties sont convoquées devant le Conseil des services essentiels ce matin.

Pour sa part, le Conseil du patronat s'en est pris également au syndicat en soulignant que les syndicats n'avaient pas raison d'avoir refusé les offres « tout à fait raisonnables » de la STCUM.

### Une situation normale

Pour sa part, en conférence de presse, la CSN réagissait aux commentaires formulés la veille par le ministre des Transports, Sam Elkas, qui évoquait la possibilité pour le parlement d'adopter une loi spéciale pour mettre un terme au conflit. M. Larose se demande quel argument pourrait invoquer le gouvernement pour adopter une loi puisque les syndicats font leur semaine de 40 heures, que la convention collective est respectée, qu'il n'y a pas de grève et aucun geste illégal.

Il invite le « fabricant d'opinions » et les hommes politiques à ne pas envahir, ni « bousiller » le processus de négociation et au contraire, à consacrer toutes leurs énergies à susciter une reprise des rencontres dès que possible. « La STCUM doit sortir de sa tran-

chée et recommencer à négocier, dit-il ». M. Larose estime qu'on peut en venir à une entente dans de très courts délais.

Pour le président de la CSN, la stratégie de la STCUM semble bien claire. Selon lui, la société dramatise la situation, fait augmenter la pression sur le public, fait passer l'odieux de la situation sur le syndicat tout en « tentant de passer le ballon au gouvernement ou au Conseil des services essentiels ». Au sujet de la rencontre d'aujourd'hui, M. Larose a dit espérer que le conseil n'intervienne pas dans le processus de négociations.

Quant au président du Syndicat des employés d'entretien, M. Normand Lamoureux, il a maintenu que les syndicats ne faisaient pas de grève du zèle même s'il était évident, selon lui, que dans les conditions actuelles, « les gars n'avaient pas le cœur à l'ouvrage ». Il a répété que le grand nombre d'autobus paralysés n'était pas la conséquence d'un ralentissement de travail mais d'un problème de gestion. Il prétend qu'il s'agit d'un coup monté. « Mais il n'y aura pas d'escalade de notre part » a-t-il affirmé. Hier en fin de journée, 300 syndiqués de l'entretien ont manifesté dans le calme devant l'hôtel de ville de Montréal.

Pendant que les parties discutent publiquement mais sans négocier face à face, le service est toujours interrompu sur une soixantaine de circuits, les mêmes depuis le début de la semaine.

## Albert Stalk, de Kahnawake, a réalisé un exploit digne d'un champion olympique

Le grimpeur a escaladé la Tour Eiffel sans cordée, en s'agrippant des pieds et des mains

FRANCOIS FOREST

■ « Croyez-moi, c'est un athlète olympique. Ce qu'il a fait, grimper la Tour Eiffel par la partie extérieure, est un exploit. S'il manque son coup, s'il s'agrippe mal, il n'a aucune reprise. D'ailleurs, les alpinistes français qui l'ont accompagné étaient tous en cordée. Albert Stalk est un marginal et un champion. »

Jacques Dubois est président du local 711 de l'Association internationale des ponts en fer, un regroupement de 150.000 travailleurs en Amérique. Dubois a « monté » la structure de l'actuel gratte-ciel de Bell dans le centre-ville, un ouvrage qui lui aura pris près de six mois avant d'atteindre le 34<sup>e</sup> étage.

À La Presse, Stalk, 32 ans, indique : « Je remercie Dubois pour ces propos, mais je pense que plusieurs pourraient réaliser cet exploit. Il faut être bien sûr en bonne forme physique (il fait des haltères), mais surtout mentale. Mes amis, la réserve de Kahnawake motivaient cette expérience. Cela dit, j'ai été très prudent. Jamais je n'ai eu peur, encore que j'ai trouvé l'attente des caméras (45 minutes) très longue à un moment donné : j'étais suspendu sur une structure de deux pieds. Mais quand j'ai atteint le sommet, c'est comme un enfant à qui on donne un bonbon. J'étais excité. Oui, c'est très dur. J'ai l'habitude de travailler à de pareilles hauteurs, mais avec des relais. Tandis que là, pendant neuf heures, je devais faire attention à chaque mouvement que je faisais. »

Jacques Dubois connaît le métier, mais ne reconnaît aux Américains aucune espèce de « septième sens » pour grimper et vaincre avec autant de facilité les hauteurs.

« Nous grimpons plus haut encore, dit-il. La force de Albert relève d'un héritage culturel : son père, son grand-père l'ont initié. L'actuelle maîtrise qu'il a développée, outre qu'elle provienne d'une condition physique exceptionnelle — il grimpe avec les bras et les jambes — doit nécessairement relever de l'habitude qu'il a à travailler avec les charpentes métalliques américaines. Il ne faut pas oublier que les Américains, s'ils concèdent des salaires horaires plus intéressants aux monteurs, ne les obligent nullement à exiger des mesures de sécurité, ce qui doit exiger une plus grande concentration encore. Au surplus, au Québec, on travaille surtout avec des structures de béton. »



Albert Stalk, lors de son exploit, vendredi dernier.

Les travailleurs en hauteur du Québec connaissent le tabac, mais ils ne veulent pas perdre de membres. Les pressions et le gouvernement, avec la CSST, a reconnu le « danger » de pareille manoeuvre en 1982 en édictant des normes de sécurité strictes qui empêchent tout ouvrier de grimper les structures sans être rattaché à un cordon de sécurité. Les Twins Towers de New York (210 étages) ont été érigées sans balise de sécurité par des ouvriers qui à 50 p. cent étaient du Québec et à 50 p. cent Américains, corrige Jacques Dubois. Je ne vois donc pas la matière à déclarer que les Américains sont plus que d'autres aptes à grimper les hauteurs.

Mais qu'a donc fait Stalk de si exceptionnel vendredi dernier à Paris en escaladant la Tour Eiffel haute de 300 mètres, véritable mécano de 10000 pièces métalliques qu'il aura mis 9 heures à surmonter avec une certaine aisance d'ailleurs, puisque pour les caméras de la télé française il s'est permis une acrobatie dans le vide ? « Il a démontré qu'il avait un contrôle absolu du vertige, explique

Dubois. Vous savez, on naît avec trois craintes : la peur de l'obscurité car on ne sait pas ce qui se passe, la peur du bruit car on ne sait d'où il vient et la peur de la hauteur car on craint de tomber. Quand tout jeune, on réussit à surmonter ces appréhensions, on peut être considéré comme marginal. »

Une autre donnée importante, indique Dubois : c'est que le grimpeur comme le spéléologue peut être un personnage plus audacieux que d'autres. C'est le genre de personne qui ne se limite pas aux petits défis. « Dans le cas de Stalk, nous avons affaire à un artiste. »

Le vertige existe-t-il pour ces athlètes ? « Les médecins me posent la question : as-tu peur ? Oui, je peux avoir peur, si la structure ne me semble pas solide. Qu'est ce enfin que le vertige, c'est la peur de tomber. Il y a une ligne psychologique à ne pas franchir dans cette peur. Je vous dirais, poursuit Dubois, que plusieurs apprentis s'essaient en hauteur et sur de bonnes distances, mais à un moment donné la crise de vertige peut les prendre. Et il sera alors très difficile de les détacher

de la poutre métallique qu'ils retiennent. Ça prend souvent trois hommes, beaucoup de discussions avant qu'ils ne relâchent. Dans certains cas, ça prend une nacelle pour les déloger de leur position. »

Jacques Dubois a déjà réalisé ce que Albert Stalk a produit comme spectacle vendredi à Paris. « Quand j'ai commencé dans le métier, il n'y avait pas de mesures de sécurité et je vous repète que l'on a levé des structures encore plus imposantes que la Tour Eiffel. Quand je dis que nous sommes un peu marginal, c'est qu'il y a peu de personnes capables de monter, ensuite d'endurer l'été le fer brûlant, l'hiver le froid qui nous brûle en dépit des gants, la pluie et le vent dont il est bien difficile de prévoir les mouvements. Plus encore, ce qui marque ces hommes et qui font qu'ils sont relativement bien payés (\$20,74 l'heure), c'est qu'ils veulent voir du concret à la fin de la journée. Je me souviens d'un chantier entamé dès le matin en plein champ ; il nous fallait absolument qu'à la fin de la journée la structure se soit élevée. »

## Un million \$ pour informer le public des travaux à effectuer à l'autoroute Métropolitaine

GEORGES LAMON

Le ministère des Transports du Québec vient d'accorder un contrat de publicité d'un million de dollars à l'agence Publicité Martin de Montréal pour la durée des travaux sur l'autoroute Métropolitaine (d'avril à octobre).

Publicité Martin a été sélectionnée à partir de la liste des fournisseurs du gouvernement du Québec. Deux autres agences de publicité avaient offert leurs services au ministère des Transports.

Publicité Martin doit présenter dès lundi prochain au ministère des Transports son plan d'ensemble de communication: aspect visuel avec conception du thème, slogan et message à faire passer.

Un porte-parole du ministère des Transports a admis hier qu'on laissait habituellement plus de temps à une agence de publicité pour préparer un plan de communication.

«C'est évidemment très court comme délai, a expliqué Yvan Paquette, du service des communications à Montréal, mais on leur a donné quand même un bon départ. On arrive déjà avec un plan de communication appuyé par un

sondage sur les habitudes de déplacements des usagers de l'autoroute Métropolitaine. La publicité se fera surtout par l'entremise de panneaux-réclames dont on a déjà planifié les emplacements.»

Par ailleurs, selon M. Paquette, il est possible que le mandat de Publicité Martin soit renouvelé l'an prochain en relation avec les autres travaux que compte mettre en chantier le ministère des Transports dans son plan régional de transport.

De son côté, le groupe National a été mandaté pour préparer deux pages de publicité dans des revues de camionnage qui annonceront, dans l'édition de mars, les travaux sur l'autoroute et les voies libres destinées au camionnage.

À l'agence Publicité Martin, son porte-parole, François Vary, a confirmé le mandat du ministère des Transports, mais il reste encore à déterminer la manière d'entreprendre la campagne.

«Nous avons déjà une bonne idée du projet que nous allons présenter lundi au ministère, a précisé François Vary. C'est tout nouveau pour nous, il n'empêche que le travail que nous allons faire sera formidable.»

## La Régie intermunicipale des déchets conteste la hausse des tarifs

AGNÈS GRUDA

Les maires des 26 villes de banlieue membres de la Régie intermunicipale des déchets ont résolu, hier, d'entreprendre des procédures judiciaires contre la hausse des tarifs d'enfouissement des déchets décrétée la semaine dernière par la Ville de Montréal.

La résolution adoptée hier après-midi sera soumise aux conseils municipaux des municipalités concernées dans les prochaines semaines.

La bataille judiciaire sera enclenchée dès qu'une première municipalité aura adopté la résolution, a expliqué le président de la Régie intermunicipale, M. Michel Leduc.

Vendredi dernier, la Ville de Montréal annonçait une importante augmentation des tarifs d'enfouissement des ordures à l'ancienne carrière Miron, site utilisé par toutes les villes de la CUM, par Laval et par certaines municipalités de la Rive-Sud.

Cette décision, qui doit encore être entérinée par le conseil municipal lors de sa séance du 5 mars, prévoit une hausse immédiate du tarif, qui passerait de 12,44 \$ à 19,50 \$ la tonne dès le mois de mars, et à 30 \$ la tonne en janvier 1991.

Se basant sur de nouvelles dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, l'administration Doré-Fainstat estime que sa décision est sans appel et que les villes de banlieue ne pourront pas la contester devant la Commission municipale, qui avait fixé les tarifs de la carrière Miron il y a deux ans.

Or, c'est précisément cette interprétation de la loi que comptent contester les banlieues, a indiqué le maire Leduc.

... et la qualité de l'air

«Montréal pense qu'elle peut faire abstraction de la Commission municipale, mais elle fait en même temps fi de la Loi sur la



Il n'en coûte que 12,44 \$ la tonne métrique pour enfouir les déchets à l'ancienne carrière Miron. C'est bien peu si on considère qu'ailleurs en Amérique du Nord, il peut en coûter jusqu'à 200 \$ la tonne métrique.

PHOTO ARMAND TROTTER, La Presse

qualité de l'environnement, par exemple», a-t-il fait valoir.

Dans leurs démarches devant les tribunaux, les villes de banlieue veulent donc prouver que la Commission municipale a toujours juridiction sur les tarifs d'enfouissement des ordures, en dépit de la Loi 90 qui permet aux municipalités de fixer des tarifs pour l'utilisation d'un service.

Si la Régie intermunicipale des déchets, qui regroupe toutes les villes de la CUM à l'exception de Montréal et de Montréal-Nord, gagne cette bataille judiciaire, elle pourra alors prendre des re-

cours devant la Commission municipale.

Mais ce ne sont pas tant les nouveaux tarifs de la carrière Miron comme la procédure employée par Montréal qui a choqué les villes de banlieue, a tenu à souligner le maire Leduc.

«Nous en avons plus que le principe que contre les chiffres, a-t-il dit. C'est un peu comme si Bell Canada décidait qu'elle avait le pouvoir absolu sur la fixation des tarifs, ne laissant aucun recours aux consommateurs.»

La Ville de Laval, qui achemine 60 p. cent de ses déchets à la carrière Miron, fera front commun

avec les villes de l'île de Montréal dans ses démarches devant les tribunaux. Certaines villes de la Rive-Sud pourraient elles aussi emboîter le pas, croit le maire Leduc.

En annonçant la hausse des tarifs, vendredi dernier, la Ville de Montréal avait fait valoir que même à 30 \$ la tonne, la carrière Miron demeurerait l'un des sites d'enfouissement les moins chers en Amérique du Nord. Le coût de l'enfouissement des ordures dans les grandes villes canadiennes et nord-américaines varie entre 100 \$ et 200 \$ la tonne.

## UN REER... c'est tellement personnel

Et le REER SNF... c'est un REER adapté à vos besoins, en plus d'être un abri fiscal de premier ordre, pour une retraite à votre goût.

N'hésitez pas! Pour votre contribution 1989, vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour souscrire à un REER SNF et profiter des avantages suivants... selon votre choix personnel:

### UN CPG SNF - REER

Investissez dans les CPG SNF - REER et bénéficiez de nos taux spéciaux.

**11 3/4 %** 18 MOIS intérêts payables à l'échéance

**BONI** additionnel pour les personnes ayant atteint 60 ans.

Taux sujets à changement sans préavis. Inscription inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

### UN PRÊT REER SNF

D'ici au 1<sup>er</sup> mars 1990, nous pouvons vous prêter la totalité de votre contribution annuelle à seulement 1/2% de plus que le taux préférentiel. Cette offre s'applique aux CPG SNF d'un an et plus et au Fonds SNF.

Personnellement, moi... c'est la SNF

Appelez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous... personnellement.



**SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**  
GROUPE MFQ

MONTRÉAL  
425 boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G5  
(514) 844-2050 1-800-361-8625

LAVAL  
3630 boul. Le Carrefour  
Laval (Québec) H7T 2P5  
(514) 687-7360

QUÉBEC  
1307 av. Maguire  
Sillery (Québec) G1T 1Z2  
(418) 681-1550

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans

ANDRÉ NOËL

Le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, n'a aucune raison de blâmer ses fonctionnaires qui ont voulu empêcher un entrepreneur de polluer un terrain près de Granby, a déclaré hier le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

«C'est le devoir des fonctionnaires de faire appliquer la loi lorsque la santé et la sécurité de la population peut être mise en danger», a dit le président du SPGQ, M. Daniel Giroux, dans un communiqué.

La Presse a révélé cette semaine que Paul Jolicoeur, un ex-attaché politique de M. Paradis, est intervenu auprès de la Ville de Granby, pour aider la compagnie Exca-

vation Lasnier Inc. à garder le contrat de disposition des boues de la station d'épuration des eaux usées.

Cette intervention allait directement à l'encontre de la volonté de la direction régionale du ministère pour la Montérégie. Les experts du ministère craignent que les boues soient toxiques et estiment qu'elles ne doivent pas être entreposées à l'air libre.

Dans un avis envoyé à la Ville de Granby le 24 novembre, la direction de la Montérégie affirmait qu'elle espérait que la Ville ne renouvellerait pas son contrat avec la compagnie Lasnier.

M. Paradis a réagi à l'article de La Presse en blâmant autant M. Jolicoeur que la direction de la Montérégie.

«Il n'appartient ni aux fonctionnaires, ni aux attachés politi-

ques de s'immiscer dans le processus d'octroi de contrats d'une municipalité à une ou des entreprises privées», a-t-il déclaré lundi.

Le président du SPGQ soutient qu'il faut en effet éviter les ingérences politiques. Mais en revanche, affirme-t-il, «les professionnels du ministère de l'Environnement ont eu tout à fait raison, quoi qu'en pense M. Paradis, de souligner aux autorités municipales de Granby que l'un des sous-missionnaires ne respectait pas les conditions d'exploitation de son entreprise et agissait de manière dangereuse.»

«Nos membres sont irréprochables dans cette affaire et ont fait preuve d'un grand souci de l'intérêt public, poursuit M. Giroux. C'est l'ingérence politique qu'il faut contrôler plutôt que de s'en prendre aux fonctionnaires qui appliquent la loi et les politiques du ministère en toute conscience professionnelle.»

Il s'agit d'une nouvelle escarmouche entre le syndicat des professionnels et M. Paradis. Le syndicat a déjà dénoncé, en début d'année, les déclarations du ministre, qui avait mis en doute la compétence de ses fonctionnaires.

D'après des analyses faites par la Ville de Granby, les boues de la station d'épuration contiennent des métaux lourds en des concentrations dépassant les normes. Des représentants de l'Union des producteurs agricoles ont déjà manifesté leur inquiétude quant à leur épandage dans un champ.

Selon un article de l'hebdomadaire Le Canada français, datant de janvier, l'UPA et la Municipalité régionale de comté de Bromfield ont réclamé des études sur les travaux d'épandage. Des cultivateurs de la région craignent que les boues ne détruisent à jamais de bonnes terres agricoles.

**loto-québec** **Résultats**

---

Tirage du

**NON DISPONIBLE**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE:

---

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**COMMUNICATION.....**  
Plus de 60 exposants dont...  
de 16 h 30 à 19 h

Bell Canada Mediatel / Alex, CJAD 800 Stereo, CNCP Télécommunications, Cantel / Cell-Expert, Gazetel / Southam, MacLean Hunter, Radio Cité 107 FM, Société Radio-Canada, Telbec, Tennis Canada, Videoway.

**L'élaboration d'un plan média à 17 h**

Elizabeth Austin, Superviseur de la publicité nationale, The Gazette, Danielle Berthiaume, Directrice des ventes, Chatelaine et Châtelaine, Ginette Doudeau, Directrice générale des ventes, CJAD 800 Stéréo; Lucie Veillet, Directeur des ventes, Radio Cité 107 FM.

Hôtesse animatrice: **Géraldine Doucet**

---

**LE LUNDI 26 FÉVRIER**  
**Le Château Champlain**

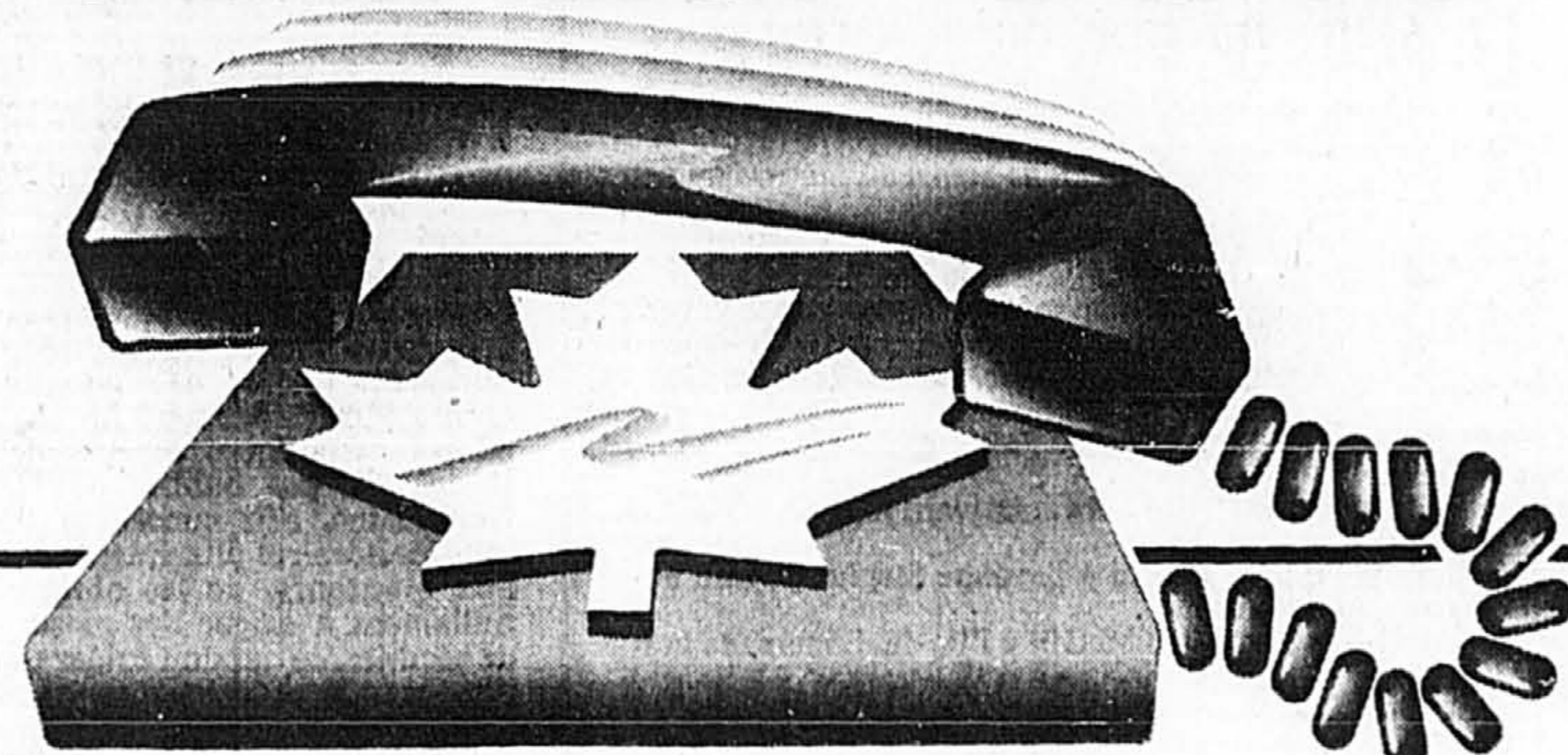
\*Entrée: gratuite pour les employés des entreprises membres du CCM ou sur présentation de cette annonce et une carte d'affaires / autres 10 \$

# INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1990, ou pour plus de renseignements, appelez sans frais, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada



## Bordeaux: la surpopulation, ce n'est pas nouveau!

SUZANNE COLPRON

«La surpopulation à Bordeaux, ce n'est pas nouveau! Depuis six mois, on laisse sortir de 15 à 20 détenus chaque jour parce qu'on n'a pas de place.»

André Fauteux, directeur du centre de détention de Montréal, ajoute avec monotonie: «Le problème s'est aggravé au cours des trois dernières semaines. On a élargi 55 détenus. Ils sont maintenant 300 hors des murs de la prison.»

Construite en 1912 sur le boulevard Gouin, la prison Bordeaux peut accueillir 800 détenus. Population actuelle: 1 129. Pour faire face à la situation, un comité d'absence temporaire examine le dossier de tous les nouveaux prisonniers condamnés à des sentences de moins de 90 jours. Antécédents judiciaires et nature de l'infraction sont pris en considération.

«Il y a des jours où on est moins rigoureux que d'autres», avoue M. Fauteux.

La plupart des détenus sont remis en liberté au bout de deux ou trois jours, confie-t-il. Certains passent une seule journée derrière les barreaux. Les prisonniers de week-end, eux, purgent une journée sur deux. Seulement 47 des 225 détenus de fins de semaine passent une nuit en prison. Ils entrent le samedi et sortent le dimanche. Les autres jouent

aux cartes et grillent des cigarettes en attendant la fin de la journée.

Mais l'élargissement des détenus n'est pas la seule conséquence de la surpopulation. En découlent un tas d'autres problèmes: abus de drogue, agressions, vols, guerres de pouvoir, insalubrité. Récemment, un prisonnier de 25 ans a été conduit à l'hôpital Sacré-Coeur pour overdose. Deux autres ont protesté contre les conditions de détention en se suspendant à des draps au-dessus du vide.

Depuis le début du mois, La Presse a consacré cinq articles à la couverture d'événements survenus à Bordeaux.

Et le syndicat? Jorge Escobar, président de l'Union des agents de la paix en institutions pénales, a dénoncé la situation la semaine dernière. La surpopulation est au cœur de la détérioration du climat à Bordeaux, dit-il. Les gardiens ont perdu le contrôle.

Selon le directeur du centre de détention, c'est la crédibilité du système carcéral qui est en jeu. Il faut agrandir la prison et augmenter le nombre de gardiens. Le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a déjà annoncé la construction d'un centre de prévention en 1991 et d'un autre en 1996. Mais en attendant, les juges continuent à prononcer des sentences d'emprisonnement. «Faudrait-il arrêter?», demande M. Fauteux.

## Le «Chinois blanc» de Montréal n'est plus

LILY TASSO

On appelait Arthur Lafontaine, le Chinois blanc. Décédé samedi dernier dans sa 99<sup>e</sup> année, il avait vécu trois quarts de siècle dans le quartier chinois ou à proximité, afin de mieux aider ceux qu'il avait adoptés comme des frères et qu'il n'avait cessé de protéger jusqu'à son dernier souffle.

«J'avais 13 ans quand j'ai rencontré Arthur Lafontaine en 1929 au Moonlight Garden, le seul cabaret chinois de la ville, situé à l'angle de Sainte-Catherine et Amherst. Mes parents avaient des intérêts dans l'affaire. Ils m'emmenaient là pour donner un coup de main au bar et gagner quelques sous pendant les années de dépression. M. Lafontaine, un maître électricien, était souvent là», raconte Arthur Lee, propriétaire de l'entreprise Wing Noodles, aujourd'hui âgé de 74 ans et un ami de toujours du défunt.

L'adolescent d'autrefois n'oublie pas le jour où M. Lafontaine avait pris en flagrant délit le pharmacien du rez-de-chaussée qui volait au Moonlight Garden son électricité!

«C'était un dimanche. Après avoir éteint les lumières, M. Lafontaine a vu que le compteur continuait de tourner. Il a ôté le commutateur et le compteur tournait toujours au profit des voisins!», poursuit M. Lee qui rit encore de l'incident.

En 1941, à l'entrée en guerre des Japonais, les Chinois de Montréal s'étaient mis à organiser des parades et des festivals pour recueillir des fonds destinés à combattre leurs ennemis. M. Lafontaine, qui avait des contacts à l'hôtel de ville, se chargeait d'obtenir les permis.



PHOTO RENE PICARD, La Presse

En face de la Mission catholique chinoise parents et amis, Québécois de souche et membres de la communauté chinoise, attendent l'arrivée de la dépouille mortelle de M. Arthur Lafontaine.

C'est encore lui qu'on appelait en cas d'incendie, d'inondation ou de vol afin qu'il prévienne les pompiers ou la police. «Il répondait à tous les appels d'urgence et était toujours là quand on avait besoin de lui. Il lui est même arrivé de poster un détective sur le toit de mon immeuble pour surveiller un gangster», se souvient M. Lee.

Autrefois, souligne-t-il, ils étaient 6 000 à vivre dans le quartier chinois. C'était avant la construction de la Place des Arts, du Complexe Guy-Favreau et du Palais des Congrès qui ont entraîné un rapetissement du secteur et le départ de 4 000 résidents.

Quand il avait voulu construire il y a 40 ans un édifice pour abri-

ter son entreprise, Arthur Lee a fait appel à son ami Arthur Lafontaine. Et son directeur général Peter Wong en avait fait de même pour s'offrir, en 1946, le grand restaurant Lotus Garden qu'il a vendu il y a quelques années.

«Nous fêtons toujours nos anniversaires ensemble, car nous étions nés lui le 5 avril, moi le 6», raconte M. Wong, âgé de 76 ans. La semaine dernière encore, ils faisaient des plans pour leur célébration commune dans deux mois.

S'il n'a pas réalisé ce dernier projet, M. Lafontaine a en a réalisé d'autres. Bien qu'en bonne santé et actif jusqu'à la fin, il devenait y a trois mois le seul Blanc à avoir jamais été admis dans un foyer pour personnes âgées de la

communauté chinoise. Et sur son lit de mort, il faisait promettre à son fils Yvon de poursuivre son œuvre. La communauté chinoise a décidé d'établir, au profit de l'Hôpital chinois, une Fondation Lafontaine qui a déjà reçu 2000 \$.

La dépouille d'Arthur Lafontaine a été exposée au Kuo-Ming-Tang, la salle de la Ligue nationaliste chinoise, et ses funérailles, célébrées par le père Thomas Tou, ont eu lieu hier à la Mission catholique chinoise. Une centaine de personnes, dont près des deux tiers étaient des Chinois, y assistaient. Ce n'était pas beaucoup après 75 ans de fidélité. «Il a survécu à presque tous ses amis», de soupire M. Lee.

## Le violeur-assassin du Nord reste introuvable

MARCEL LAROCHE

Le violeur-assassin du Nord, un individu soupçonné d'avoir sauvagement tué deux femmes dans un intervalle de 21 mois, à Sainte-Adèle et Piedmont, constitue toujours une énigme pour les policiers de la Sureté du Québec qui ont repris leurs recherches dans cette région des Laurentides dans l'espoir de démasquer ce dangereux maniaque sexuel.

Des enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, assistés de policiers de la SQ de Saint-Jérôme, ont été dépêchés hier dans la région de Saint-Sauveur dans le but d'effectuer plusieurs vérifications susceptibles d'apporter certains éclaircissements sur ces deux crimes.

Louise Blanc-Poupart, une femme de 40 ans, vivant seule au sous-sol d'une résidence du 1325 chemin Chanteclerc, à Sainte-Adèle, a été tuée de 17 coups de couteau. Son corps nu et ligoté a été découvert par l'une de ses amies, le samedi 25 septembre 1987.

Les policiers devaient apprendre plus tard que la première victime de ce maniaque, une secrétaire à l'emploi des Entreprises de construction René Dubois de Sainte-Adèle, avait été assassinée le 24 septembre 1987. Le meurtrier s'était également emparé de sa carte de guichet automatique

qu'il a utilisée jusqu'à épuisement du compte bancaire de sa victime.

Pauline Laplante, 44 ans, devait subir un sort identique quelque 21 mois plus tard. Son cadavre nu et ligoté a été découvert le 11 juin 1989, à l'intérieur de sa résidence du 875 de la route 117, à Piedmont. Employée modèle dans une résidence d'accueil pour jeunes filles méadaptées, à Notre-Dame-de-Laval, la victime rentrait de ses vacances annuelles, le 6 juin 1989, lorsqu'elle a été assassinée de 37 coups de couteau.

Pour les enquêteurs de la SQ, le meurtre de ces femmes commis dans des circonstances étrangement similaires serait l'oeuvre d'un même individu qui, en plus de les agresser sexuellement, s'est chargé de vider leur compte de banque.

Malgré de nombreuses vérifications effectuées au cours des derniers mois, les policiers n'ont toujours pas réussi à coïncider ce violeur-assassin.

Le violeur-assassin du Nord serait un individu âgé de 25 à 30 ans, mesurant entre 5 pieds 6 pouces et 5 pieds 8 pouces et pesant 135 à 140 livres. Ses cheveux sont ondulés et bruns foncés. Il est mal peigné et sa coiffure est sale et négligée.

Tout renseignement susceptible d'aider les policiers dans leurs recherches peut être communiqué à la SQ de Montréal, à 598-4043 ou 598-4242.



**ROLEX**

**KAUFMANN**  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595

### SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe  
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos)  
Jour: 26 fév. ou 29 fév. ou 3 mars  
Soir: 27 et 28 fév.
- WordPerfect 5.0  
27-28 fév. et 8-9 mars
- Lotus 1-2-3  
22-23 fév. et 8-9 mars  
24-25 fév. et 10-11 mars
- D Base III PLUS  
1-2 mars et 8-9 mars

Autres dates disponibles  
en février et mars

INTERNATIONAL QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

### MAGASINEZ ET COMPAREZ C'EST GARANTI: LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

sur ces ensembles Sealy Posturepedic ou nous vous rembourserons avec plaisir le double de la différence.



Ensemble simple **349\$**

Ensemble double **449\$**

Ensemble Queen **499\$**

**Meubles Pascal**

Pascal Ouest  
Centre d'achats LeBazar  
3600, ch. Côte-Vertu Ouest  
336-7170

Pascal Est  
à l'ouest des Galeries d'Anjou  
6809, rue Jean-Talon Est  
254-4971

# L'HEURE A SONNÉ!

## POUR PROFITER DE NOS

# REER

# CARRÉMENT SUPÉRIEURS!

HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES, INFORMEZ-VOUS À VOTRE SUCCURSALE

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

**11 1/2%\***

un an  
intérêt annuel

\* Ces taux peuvent changer sans préavis

## TRUST GENERAL

Place du Carrefour Laval 682-3200	955, boul. St-Jean Pointe-Claire 694-5670	1, Vincent d'Indy Outremont 739-3265	Place Ville-Marie Montréal 861-8383	Place D'Anjou Anjou 355-4780	Place Portobello Brossard 466-2500
5995, boul. Gouin O. (angle Lachapelle) Montréal 745-1515	Centre Rockland Ville Mont-Royal 341-1414	1020, ave. Laurier O. Outremont 272-4777	1100, University Montréal 871-7200	Carrefour Angrignon LaSalle 366-0730	299, boul. Sir Wilfrid Laurier, St-Lambert 466-8666

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

Chez Chrysler, nous avons relevé le défi des années 80 avec force et brio. Et tous nos efforts ont porté fruit : nous avons pris de l'avance en vous offrant un choix varié de produits novateurs, un puissant réseau de concessionnaires et, surtout, des véhicules dont la qualité et le prix ne souffrent aucune comparaison.



Notre mission était, et reste, à vocation double : offrir au marché canadien une valeur sûre en construisant des voitures et des camions de classe internationale; s'assurer que notre clientèle soit entièrement satisfaite.

Au cours des dix dernières années, la qualité de l'ensemble de nos véhicules s'est accrue de 135%. En 1989, d'après le sondage qu'effectue annuellement J.D. Power & Associates auprès des acheteurs de voitures nord-américaines et importées, Chrysler et ses concessionnaires ont obtenu, pour la troisième année de suite, de meilleurs résultats que tout autre constructeur nord-américain. Nous savons que nous devons continuer à construire des voitures et des camions de classe internationale et Chrysler entend relever ce défi.

Nous avons pris de l'avance grâce à des produits novateurs, telle la première mini-fourgonnette familiale nord-américaine, grâce à la technologie de pointe de nos tractions avant et quatre roues motrices, ainsi qu'à notre fameuse garantie 7 ans/115 000 kilomètres.

Nous attendons les années 90 de pied ferme. Je vous invite à venir faire un essai routier afin d'évaluer nos voitures et nos camions : vous verrez que Chrysler n'a rien à envier à aucun autre constructeur au monde. Venez aussi découvrir nos ensembles-options des plus concurrentiels puisque vos concessionnaires Chrysler vous font présentement leurs meilleures offres.

Merci de prendre Chrysler en considération.

## LE RABAIS GARANTI\*

Si le rabais offert sur ces véhicules augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler vous enverra alors un chèque couvrant la différence.



**DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM  
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur\*\*\*



**CHRYSLER DAYTONA  
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur\*\*\*



**PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW  
750 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur\*\*\*



**EAGLE SUMMIT  
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur\*\*\*



**JEEP CHEROKEE/WAGONEER LIMITED  
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***

*Yves Landry*

Yves Landry  
Président chef de la direction  
Chrysler Canada Ltée

## AINSI QUE D'AUTRES OFFRES FANTASTIQUES!

Jusqu'à 1 000 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1990.

\* Le programme de rabais garanti se termine le 30 septembre 1990 et ne s'applique qu'aux modèles 1990 spécialement sélectionnés. L'offre de rabais garanti ne s'applique qu'à la remise en argent et non au taux de crédit.  
\*\* Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 1<sup>er</sup> février 1990 et ce, jusqu'à la fin de ces offres telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.  
\*\*\* Vous pouvez choisir un taux de crédit du constructeur plutôt que le rabais. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

### JEEP YJ (EXCLUANT LE MODÈLE «S»)



500 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1989 et 1990.

### DODGE DAKOTA



500 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1990. 1 000 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.

### JEEP COMANCHE



1 000 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1989.

### POWER RAM 50



2 000 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.

### CAMION DODGE RAM



1 000 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1990. 1 500 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.

**GARANTIE  
3/60**

Garantie de 3 ans ou de 60 000 km de pare-choc à pare-choc sur les modèles importés seulement. Détails chez le concessionnaire.

**GARANTIE  
7/115**

Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.



**ACHETEZ OU LOUEZ DE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DU QUÉBEC**



# PERSONNE



T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



La Fédération des groupes ethniques du Québec présente une assemblée-rencontre avec le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. **Christos Sirros**, député de Laurier, mardi prochain. Le déroulement de cette réunion comporte deux parties. D'abord, à 17h30 aura lieu une réception de la FE-GEQ au restaurant Mazurka, 64, rue Prince-Arthur où, pour 4\$, on pourra déguster un délicieux menu polonais à la carte. Ensuite, à 17h00, au Centre culturel polonais, juste en face, le ministre parlera de l'accord du Lac Meech et répondra aux questions.

La Fondation de l'Hôpital chinois de Montréal présente une exposition de peintures chinoises qui se tiendra, à compter de demain et jusqu'au 4 mars, à la Galerie d'art chinois, 982, rue Clark. Elle sera ouverte tous les jours, de midi à 21h00. Cet événement est au profit de la Fondation et servira à financer certains projets de recherche et l'achat d'équipements. Les visiteurs pourront faire l'acqui-



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

**En ce bas monde depuis 1888**

Lorsqu'elle vint au monde, Montréal n'avait que 248 ans d'existence et la Confédération n'avait que 21 ans. Trois ans avant le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, Mme **Blanche Lemoyne** a célébré, vendredi dernier, ses 102 ans, à la Résidence Jean-de-la-Lande, où elle demeure maintenant. Ce qui a donné lieu à une fête à laquelle participaient des gens de ce foyer de même que des parents. On voit ici Mme Lemoyne en présence, dans l'ordre inhabituel, c'est-à-dire de droite à gauche, de Mme **Jacqueline Richard**, sa fille, de **Renée Bujold** et **Robert Richard**, ses petits-enfants, ainsi que de son arrière-petite-fille, **Sophie Richard**.

tion d'oeuvres de grande valeur à des prix avantageux. Les acheteurs recevront, aux fins d'impôts, un reçu de charité équivalent à la moitié du montant déboursé.

Le Regroupement des gens d'affaires de la région Ottawa-Hull, entendront le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, M. **Bruno Rivrin**, qui sera le conférencier d'un déjeuner-causerie présenté au Cercle universitaire d'Ottawa, le 20 mars prochain. Il parlera du rôle de la Bourse de



Montréal en tant qu'acteur pour le développement de l'économie régionale du pays. La réunion débutera à 7h30, au 453, est, ave Laurier. Pour réserver: (613) 232-7034.

«Le Sida en milieu scolaire: implications sur les droits de la personne». C'est ce dont il sera question, lors d'une session d'information qui aura lieu samedi, de 8h45 à 16h30, au Holiday Inn Crown Plaza, 420, ouest, rue Sherbrooke. La réunion a pour but d'informer et de sensibiliser les commissions scolaires, les syndicats, les enseignants et les parents à ce sujet. Parmi les participants, on mentionne les noms des Drs **Beverlie Conant Sloan** et **David C. Sloane**, de l'École de médecine



**Le juge Andrée Ruffo toujours sur la brèche**

Malgré les difficultés et les déboires qui l'assaillent, Mme **Andrée Ruffo**, juge à la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, n'en continue pas moins à se consacrer aux activités sociales. Elle assumera, cette année, la présidence d'honneur de la 16<sup>e</sup> Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 22 au 28 avril à travers le Québec. Parrainée par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, cette Semaine veut attirer l'attention du public sur la diversité de leurs champs d'action et sur la qualité de leur implication sociale. Le juge Ruffo succède à M. **Claude Beland**, président du mouvement Desjardins.



**Pour les sans-abri**

Le maire **Hugues Aubertin** (à droite), de Boucherville, a souscrit à la Fondation des amis du Carrefour d'accueil des sans-abri (CASA), en achetant un billet de 100\$ pour le tirage d'une maison qui aura lieu le 2 juin prochain. C'est le président du conseil d'administration de la Fondation, M. **Claude Bouchard**, qui lui a vendu ce billet, espérant que des milliers de personnes suivront l'exemple. C'est la première activité de financement dans laquelle se lance le CASA qui a été inauguré le 5 décembre 1988 et dont la capacité est de 345 personnes, dont 46 femmes. Les personnes intéressées à acheter des billets de tirage peuvent le faire en s'adressant au bureau du directeur général de la Fondation, au Centre administratif Clovis-Langlois, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, à Boucherville.

de Darmouth, de Mme **Constance Middleton-Hope**, présidente sortante de la Fédération des femmes du Québec, de M. **Vaughan Dowie**, président de la Commission de protection des droits de la jeunesse, et de M. **Yvon Rodrigue**, responsable des services de santé et services sociaux du gouvernement du Québec. Pour renseignements, contacter la Fondation pour l'immuno-déficience, 737-2010.

fares, coûts, etc., sont pourtant des renseignements qu'il faut communiquer. **Alain Dubuc**, éditeur à LA PRESSE, donnera quelques trucs, lors du petit déjeuner-causerie de l'Association des journalistes de la presse spécialisée, le 8 mars, de 8h30 à 10h00, au grand salon de l'Hôtel Royal Roussillon, 1660, rue Saint-Hubert. Les personnes intéressées sont invitées à confirmer leur présence, avant le 28 février, auprès de **Nathalie Valierand**, au 597-1909. Coût de la réunion: 12\$ pour les membres et 20\$ pour les non-membres.

L'utilisation des chiffres dans les textes constitue un obstacle parfois difficile pour les journalistes aussi bien que pour les écrivains. Statistiques, prévisions financières, chiffres d'af-

À DIMANCHE

**50 000\$ à l'Hôpital Notre-Dame**

Le vice-président de la compagnie pharmaceutique **Glaxo Canada**, M. **Paul L'Archevêque** (à gauche), a récemment remis le premier versement d'un don de cette société au directeur général de l'Hôpital Notre-Dame, M. **Marcel H. Labbé**. Ce don s'inscrit dans le cadre de la Campagne de souscription du Centre de recherche de l'hôpital et sera consacré à la recherche dans le domaine de l'oncologie respiratoire.

**VANCOUVER**

359\$ plus taxes Vol aller retour

aller simple 249\$ plus taxes

2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis

Minimum de séjour 4 jours, maximum 45 jours. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

Consultez votre agent de voyages

**LOS ANGELES**

départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre

Vol direct 399\$ plus taxes Vol aller retour

Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles



les Ailes de l'Ouest

**NI**  
détale



# Investir dans un REÉR? Aussi facile que de compter jusqu'à trois.

Il y a plusieurs façons d'investir dans un REÉR. La BNE vous les offre toutes :

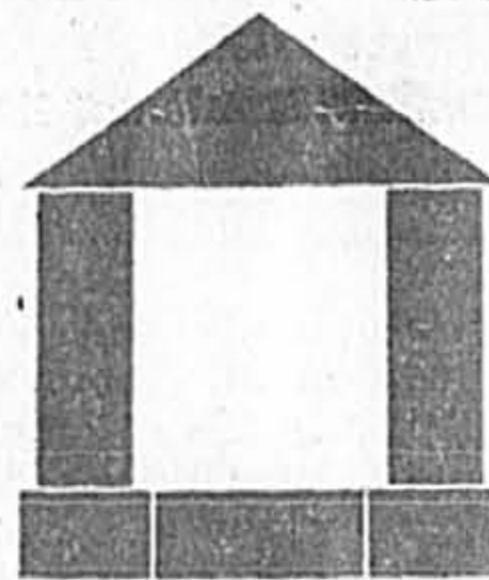
Les REÉR — dépôts. Vous avez le choix entre des placements à taux garanti remboursables ou non avant l'échéance et l'option Épargne à intérêt quotidien. Nos taux d'intérêt sont difficiles à battre.

Les REÉR à Fonds Scotia\*. Fonds de sécurité et de revenu Scotia, Fonds de revenu Scotia, Fonds d'actions et d'obligations Scotia et Fonds de valeurs de croissance canadiennes Scotia. Quatre fonds communs de placement gérés par des portefeuillistes professionnels et ayant chacun son potentiel de croissance et de rendement.

Les REÉR autogérés. Les REÉR autogérés offrent aux investisseurs



REÉR-DÉPÔT



REÉR À FONDS SCOTIA\*



REÉR AUTOGÉRÉS

un grand choix de placements et leur permettent de tirer pleinement parti de l'évolution du marché et des nouvelles occasions de placement. Si vous le désirez, nous pouvons vous mettre en relation avec un Représentant en placements de ScotiaMcLeod qui vous aidera volontiers à vous constituer un portefeuille parfaitement adapté à vos objectifs financiers.

Pourquoi chercher ailleurs? Vous trouverez à la BNE un choix complet d'options.

Pour plus de renseignements, demandez à votre succursale BNE un exemplaire gratuit de l'édition 1989-1990 de la brochure "Réponse à tout sur les REÉR", ou téléphonez au numéro suivant :

Libre appel 1-800-361-6605  
Montréal et région : 499-5800

La BNE est là pour vous aider...  
et vous le prouve tous les jours.

**BNE** 

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

\* Cette annonce ne constitue pas une offre, laquelle ne peut se faire que par le biais d'un prospectus simplifié. Les parts des Fonds Scotia sont offertes, selon les provinces ou territoires, par La Banque de Nouvelle-Écosse, Placements BNE Inc., ou ScotiaMcLeod Inc. Filiales en propriété exclusive de La Banque

de Nouvelle-Écosse, ces deux dernières fonctionnent cependant comme des entités distinctes.

\*\* Ce taux d'intérêt est révisable. Non remboursables avant l'échéance. Intérêts capitalisés et crédités annuellement et à l'échéance. Dépôt minimum : \$500.



## La SQ arrête les revendeurs de drogue d'une école de la région de Joliette

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le programme de prévention de la Sûreté du Québec relative à la vente de drogue dans les écoles vient de rapporter d'autres dividendes. Six personnes, dont deux mineurs, ont été arrêtées dans la région de Joliette.

C'est à la suite d'un travail de trois mois que les membres du détachement de Joliette de la SQ ont procédé, hier, à l'arrestation des suspects qui vendaient leur marchandise aux garçons et filles fréquentant la polyvalente l'Érabillière de Saint-Félix-de-Valois. L'un des mineurs arrêtés fréquente l'école.

Trois des quatre adultes ont comparu devant le juge Marc Vannasse, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Joliette et ils reviendront devant le tribunal demain pour leur requête en cautionnement. Il s'agit de Dominic Rivest, 19 ans, de Notre-Dame-de-Lourdes, d'Alain Pelletier, 25 ans, de Saint-Jean-de-Matha, et d'André Charbonneau, 30 ans, de Saint-Félix-de-Valois. Ce dernier est de plus accusé d'agression sexuelle sur un garçon.

Les membres de l'escouade régionale des mœurs aidés de collègues ont effectué six perquisitions dans la région de Joliette où ils ont saisi 100 grammes de hachisch et 64 grammes de marijuana.

Même si cette saisie est minime, ce coup de filet est très importante dans le cadre de l'opération entreprise l'an passé dans les écoles à travers la province, soutient l'agent André Blanchette, du bureau des relations publiques de la SQ.

Durant les trois derniers mois, un policier en uniforme était presque toujours présent à l'école. Son véhicule bien identifié était en stationnement devant l'institution. Dans l'exercice de ses fonctions, le policier a reçu une étroite collaboration de la direction de l'école.

«L'agent ne se cachait pas. Il

était visible et il était accessible. Les revendeurs ont continué leur commerce quand même, ils devaient se douter qu'ils allaient faire prendre un jour», a ajouté l'agent Blanchette.

Depuis que cette opération a été lancée, 185 écoles secondaires ont été visitées et 1245 trafiquants ont été identifiés pour 18 647 transactions faites avec des étudiants. L'une de ses opérations a été réalisée à Oka et elle a conduit à la condamnation de plusieurs personnes, dont une mère de famille qui allumait une lumière sur le balcon de sa maison pour avertir qu'elle avait la marchandise recherchée à vendre.

L'agent Blanchette croit que l'opération de la SQ va se poursuivre de plus belle en 1990 et qu'elle va connaître des succès encore supérieurs.

## Un conducteur meurt au volant de son auto qui heurte un camion

Un automobiliste de 65 ans a embouti l'arrière d'un lourd camion, hier, à la suite d'un arrêt cardiaque qui lui a été fatal. L'accident s'est produit vers 9 h 30 à l'angle de la rue Hochelaga et du boulevard Langelier, dans l'Est de Montréal. On ignore pour l'instant l'identité de la victime. Selon des témoins, la voiture aurait subitement fait des zigzags, puis roulé plus vite avant de s'écraser avec force contre un camion servant au transport de la neige immobilisé à un feu de circulation. Les médecins d'Urgence-Santé ont constaté sur les lieux le décès du sexagénaire. Son chien, blessé dans l'accident, a été confié à la Société canadienne de protection des animaux (SPCA). Le conducteur du mastodonte n'a pu rien faire, même s'il avait aperçu la voiture en folie dans son rétroviseur. Il en a été quitte pour un bonne peur.



### LE BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL ACTIVITÉS À VENIR

Le 26 février de 16 h 30 à 19 h  
**RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES DE MONTRÉAL** — Un moyen économique idéal pour multiplier vos rencontres d'affaires. Le prochain Rendez-vous aura lieu à l'hôtel Le Château Champlain et portera sur le thème «Communications».

Le 1er mars de 8 h à midi  
**L'APPROVISIONNEMENT DU SECTEUR PUBLIC** — Session d'une demi-journée qui renseignera les participants sur les besoins d'approvisionnement des grandes organisations, des exigences, ainsi que la marche à suivre pour devenir un fournisseur potentiel.

Les 8 et 23 mars et les 2 et 10 avril  
**ATELIERS DE FORMATION POUR SUPERVISEURS ET CHEFS DE SERVICE** — Des ateliers intensifs destinés aux chefs de service et aux superviseurs pour les aider à mieux planifier, communiquer, administrer les ressources humaines et résoudre les problèmes.

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS: 878-4651**

# NI MÉTAL



## Affaire Kingsley Doody: le vieil homme souffrait d'Alzheimer

YVES BOISVERT

■ Fred Kingsley Doody était atteint de la maladie d'Alzheimer, avait des problèmes de coordination et d'équilibre et marchait de façon chancelante, le jour où sont survenus les incidents du Hillside Tennis Club.

C'est ce qui ressort des témoignages entendus hier, lors de la deuxième journée de l'enquête du coroner Marc-André Bouliane sur les circonstances et les causes du décès de cet homme d'affaires retraité de 81 ans, décédé le 2 octobre dernier, un mois après la bousculade qui aurait eu lieu au club de tennis.

Le neurologue John Stewart, de Westmount, est venu confirmer que l'octogénaire était atteint de la maladie d'Alzheimer. M. Doody était allé le consulter le 21 septembre 1988, à cause de « troubles de mémoire ». C'était là, en fait, le premier symptôme de la maladie qui le frappait.

Le 21 août 1989, soit dix jours avant les incidents du club de tennis Hillside, le neurologue Stewart a revu M. Doody. Son état s'était considérablement détérioré. Il était désorienté dans le temps et dans l'espace, ne savait pas pourquoi il était allé le voir, etc.

Le docteur Stewart a ajouté que les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer finissent par éprouver des problèmes de coordination de leurs mouvements et ont plus de difficulté à demeurer en équilibre. Le médecin a toutefois précisé que pour tomber, un homme comme M. Doody aurait dû avoir une bonne poussée.

L'avocat montréalais Jules Duchesneau, un membre du club Hillside, a témoigné en fin d'après-midi. Le soir du 31 août, Me Duchesneau, qui venait de finir une partie de tennis, prenait un verre au bar du club avec sa compagne. Soudain, un vieillard qui marchait lentement et avec peine passa devant lui. Cette scène le frappa, car il se demandait si l'homme, qui avançait avec beaucoup de peine, allait s'aventurer dans l'escalier abrupt qui mène, un étage plus bas, aux toilettes du vestiaire. Mais le vieillard avait vite disparu de son champ de vision sans que Me Duchesneau ne remarque où il allait.

Une dizaine de minutes plus tard, Me Duchesneau descend au vestiaire chercher ses vêtements et revoit le vieil homme (Doody). Il est debout, chambranlant. Il a le teint vert. Me Duchesneau appelle sa compagne à l'aide pendant qu'il asseoit le vieil homme. Il lui met des compresses d'eau et tente de le calmer. Doody, manifestement mal en point, répète sans arrêt: « Somebody pushed me... » (Quelqu'un m'a poussé).

L'enquête reprend ce matin, avec la visite du club de tennis par le coroner et les avocats.

# Ne murmurez plus. Parlez plus fort.

Chez Luigi . . . . . 555-6789  
Restaurant italien, à Montréal.



**RESTAURANT ITALIEN**  
**CHEZ ALLEGRO**  
*Le restaurant où la musique est au menu!*  
**LINGUINI TORTELLINI FETTUCINI** **ESPRESSO, BEL CANTO**  
ST-NICOLAS VISA  
014, RUE ST-NICOLAS TOUT PRÈS DU MÉTRO  
POUR RÉSERVATIONS COMPOSEZ **555-1234**

Il est prouvé qu'une annonce de plus grand format dans les Pages Jaunes<sup>MC</sup> de Montréal donne plus de résultats. Plus votre annonce sera grande, plus le potentiel de vos ventes augmentera. Les consommateurs veulent de l'information. Plus ils en savent sur vous, plus vite ils décideront de faire affaire avec vous. Quand on sait que des milliers de gens consultent les Pages Jaunes de Montréal avant d'acheter, c'est si pratique pour tout trouver, on s'assure d'être bien

en vue. Ne murmurez plus. Parlez plus fort. Soyez remarqué, 365 jours par année, 24 heures sur 24. Annoncez dans les Pages Jaunes de Montréal. Avec une annonce de

grand format!

Pour tous renseignements supplémentaires sur l'efficacité de ces annonces de grand format, communiquez avec votre représentant des Pages Jaunes au 934-2611.

Marques déposées de Télé-Direct (Publications) Inc.

Les seules et uniques



Pages Jaunes<sup>MC</sup>  
Par TELE-DIRECT



# Cancéreux traités au 714-X : le Dr Jolivet ne trouve rien de concluant

Pour sa part, le chercheur Gaston Naessens tâchera de mieux étoffer les dossiers des patients selon les normes exigées par la médecine

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Pour le Dr Jolivet, il n'y a rien dans la vingtaine de dossiers de

malades du cancer que lui a soumis hier Gaston Naessens qui puisse laisser supposer que l'évolution des cas est liée au seul 714-X.

Pour M. Naessens, le «père» du 714-X, un produit considéré officiellement comme «une thérapie non éprouvée», la rencontre a été pleine d'enseignements: il sait

maintenant quelles normes il doit suivre, et quels documents il doit remplir pour essayer de faire reconnaître son produit.

Le chercheur indépendant Gas-

ton Naessens recevait hier à Rock Forest, chez lui, le Dr Jacques Jolivet, oncologue, à la demande de ce dernier. Les deux hommes allaient éplucher les dossiers des cancéreux traités au 714-X, le produit mis au point par le chercheur. Rencontre fort réussie sur le plan des mondanités. «Je voulais connaître l'homme, a déclaré M. Naessens, je le considère comme honnête, ouvert, un homme avec qui on va pouvoir dialoguer».

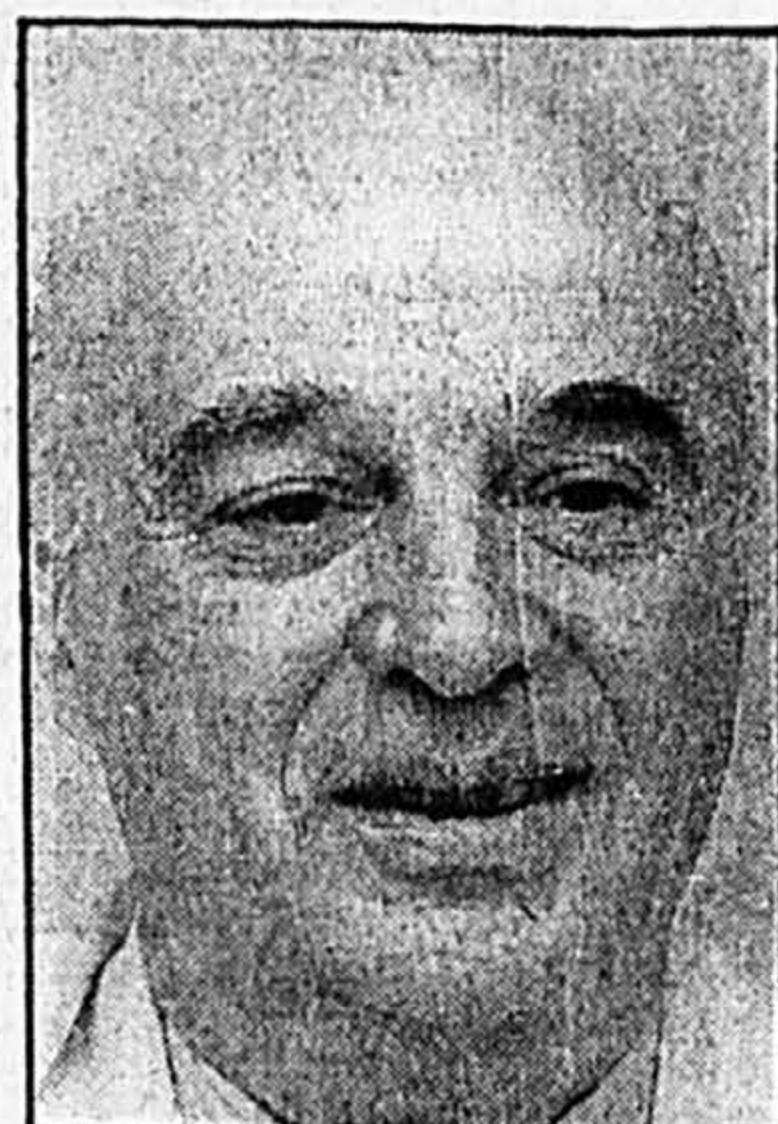
«Une rencontre sympathique, disait hier soir le Dr Jolivet. C'est comme un restaurant-maison, j'ai compris beaucoup de choses aujourd'hui. J'ai rencontré M. Naessens et sa femme.» L'oncologue de l'hôpital Notre-Dame aimerait cependant que toute cette affaire se termine. «Je veux que ça s'arrête, je suis tanné», affirmait le jeune spécialiste qui a d'autres chats à fouetter.

Le Dr Jolivet a donc conseillé au biologiste Naessens de mieux «documenter» les 18 cas environ qui sont actuellement en traitement de manière officielle.

Les résultats risquent de ne pas être plus concluants que ceux déjà étudiés. Santé et Bien-être Canada accorde des permis «humanitaires» aux médecins qui en font la demande pour des cas très spécifiques. Avant hier, Gaston Naessens soulignait qu'il s'agissait toujours de cancéreux en phase terminale. Et la médecine officielle pas plus que le dernier des guérisseurs n'arrivent à faire survivre un mourant très longtemps. Ainsi va la vie. Mais le dialogue est enclenché, et Gaston Naessens va se conformer aux normes réclamées par la médecine officielle.

Un début de preuve scientifique a déjà été réalisé dans le passé sur des rats avec le 714-X. «C'est le Dr Gaëtan Jasmin de l'Université de Montréal qui a fait les expériences, dit le Dr Jolivet. Ça n'a rien donné». Considéré comme une substance administrable dans le cadre du «programme humanitaire d'urgence», le 714-X est certainement plus en demande depuis qu'il est devenu, accessoirement, matériel journalistique.

Mais à Ottawa, personne n'a noté une demande accrue pour des produits non reconnus. «Il y a des demandes pour des produits étranges, explique Michel Cléroux, des relations publiques du ministère, mais c'est surtout pour des ressortissants asiatiques, qui ont des habitudes différentes». Et le porte-parole de Santé et Bien-



Gaston Naessens PHOTO La Presse

Etre social Canada signale que la célèbre Thalidomide, qui a valu au gouvernement de verser 7,5 millions \$ à ses victimes il y a deux semaines, était toujours disponible. «C'est un des médicaments les plus efficaces pour certaines formes de lèpre, on ne la prescrit surtout pas pour des femmes enceintes, mais elle est toujours fabriquée».

Le 714-X, lui, est fabriqué uniquement par Gaston Naessens, à Rock Forest, et livré à la demande des médecins, sur autorisation du ministère, et toujours «à des fins humanitaires». «Depuis 1984, je n'ai jamais approché un patient moi-même, affirme le biologiste. Je ne fais que du travail de laboratoire. Maintenant je sais ce qu'est un oncologue!».

Le biologiste Naessens rappelle qu'il ne prend pas un sou depuis la promesse qu'il a faite en septembre dernier: depuis ce temps une vingtaine de malades auraient reçu le traitement au 714-X. Le chercheur indépendant est financé par la Fondation McDonald-Stewart, «qui passe même par une institution hospitalière bien connue pour lui envoyer ses chèques», a dit le Dr Jolivet.

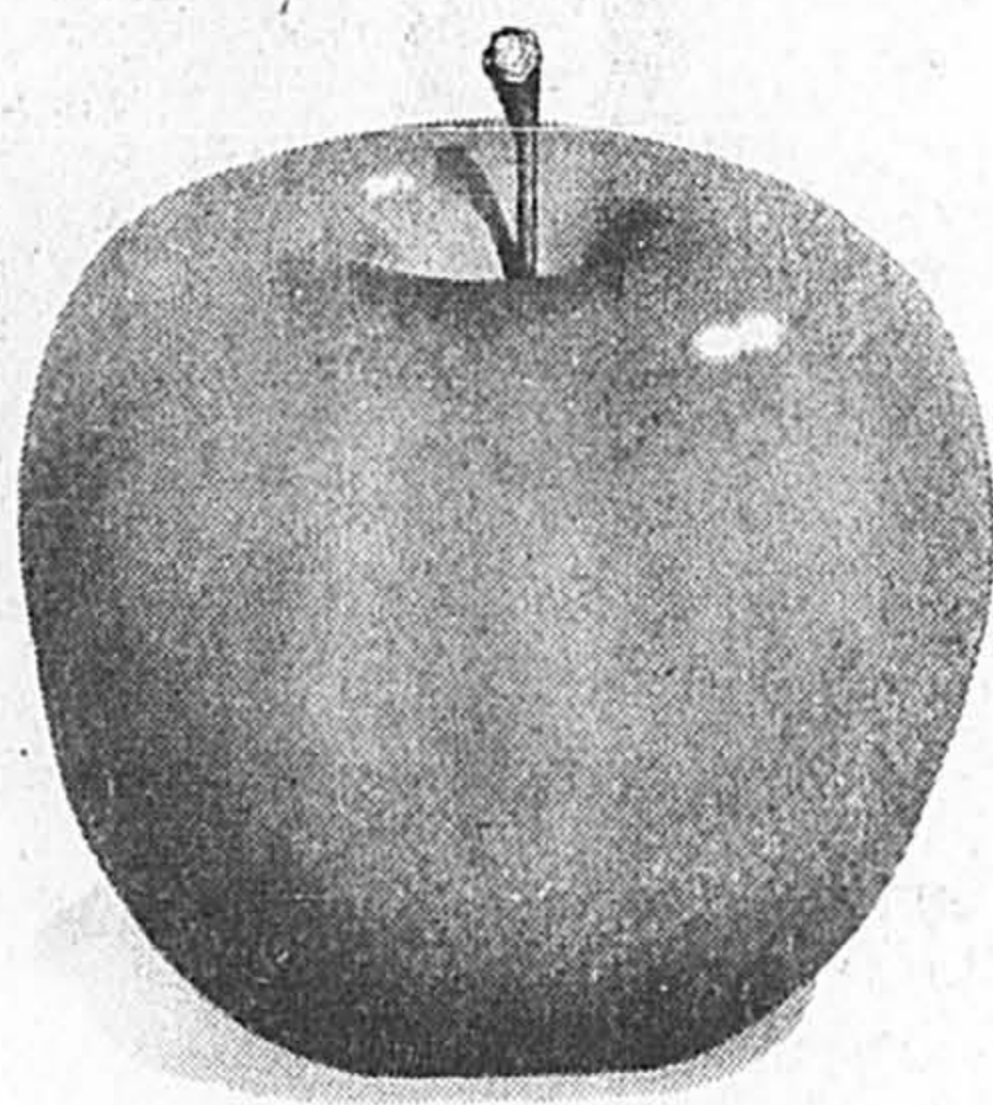
En attendant les dossiers qui contiendront enfin «des preuves, qui ne seront pas des informations fragmentaires, incomplètes», le Dr Jolivet donnera demain une conférence de presse pour exposer son point de vue sur le 714-X. Il affirme d'autre part qu'il ne demandera pas son «imprimatur» au Dr Augustin Roy, de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, avant de publier son communiqué.

## Évitez l'urgence encombrée de l'hôpital Notre-Dame

■ En raison d'un important encombrement à son service d'urgence, l'hôpital Notre-Dame demande à la population d'éviter, dans la mesure du possible, de s'y présenter au cours des prochaines 48 heures, soit jusqu'à 16 heures, aujourd'hui.

En fin d'après-midi hier, il y avait 39 patients dans les corridors. Selon un porte-parole de l'hôpital, il y a une forte augmentation du nombre de demandes d'hospitalisation. Bien que la situation soit difficile, on espère maintenir le service ouvert.

# Certains REÉR sont plus irrésistibles que d'autres.



### Offre irrésistible N° 1\*

Investissez dans notre REÉR à prime spéciale avec CPG et obtenez 1/2% de plus d'intérêt. Vous vous garantissez un taux d'intérêt élevé pendant 15 mois et obtenez un reçu d'impôt sur-le-champ\*

### Offre irrésistible N° 2

Profitez du marché monétaire avec notre nouveau REÉR - Épargne à intérêt gradué au marché monétaire. Obtenez des taux d'intérêt quotidien élevés en

\* Cette offre se termine le 1<sup>er</sup> mars, 1990. Informez-vous des conditions à votre succursale.

maintenant toute votre liquidité.

Vous pouvez aussi choisir entre nos REÉR fonds mutuels et REÉR autogéré.

### Voici la pièce de résistance:

Vous avez besoin d'argent pour contribuer à un REÉR du TRUST NATIONAL? Nous vous en prêtons à taux préférentiel.

Vous ne trouverez pas meilleur choix ailleurs!

## TRUST NATIONAL



## Accusée d'avoir payé des dépenses électorales non autorisées

LISA BINSSE

Voyages Eaton. Lavallin a écopé d'amendes totalisant 2400 \$.  
Le juge rendra son jugement le 18 avril.

■ Marthe Lefebvre, employée chez Lavalin, intéressée par la politique, décidait, à l'été 1984, de travailler à la campagne électorale de Marcel Masse, aujourd'hui ministre des Communications, alors candidat conservateur dans le comté de Frontenac.

Mme Lefebvre, qui habitait Montréal, s'est installée temporairement dans cette région pendant qu'elle agissait comme relationniste et responsable des communications. Les élections ont eu lieu le 4 septembre.

Hier, elle subissait son procès devant le juge Louis Carrier, de la Cour du Québec, sous des accusations d'avoir payé, à l'automne 1984, des dépenses électorales faites pendant la campagne alors qu'elle n'était pas agent officiel du candidat et ne représentait pas l'agent officiel, M. Jean Morissette.

Elle est accusée d'avoir payé des dépenses électorales à Visa Banque Royal et à American Express pour un montant total de 1782,98 \$.

Selon la Loi électorale de Canada, toutes les dépenses électorales doivent être autorisées par l'agent officiel du candidat. Or, les dépenses de Mme Lefebvre n'ont pas été autorisées. M. Morissette est venu dire hier qu'il pensait qu'elle agissait à titre bénévole.

Selon la preuve qui a été admise hier, M. Masse, qui était vice-président chez Lavalin avant la campagne électorale, connaissait Mme Lefebvre depuis 1980. Elle était alors employée aux communications de Shawinigan Engineering, une filiale de Lavalin. Il a reconnu qu'elle avait travaillé pour son équipe.

Quelques jours après la campagne électorale, Mme Lefebvre lui a dit qu'elle avait encouru des dépenses de campagne pendant l'élection et que ces dépenses n'avaient pas été payées.

M. Masse a alors demandé à M. Jean Lamarre, à l'époque vice-président chez Lavalin, d'autoriser le paiement de ces dépenses et lui a demandé d'envoyer la facture au comté pour remboursement.

Toujours selon la preuve déposée hier, M. Lamarre a déclaré que M. Masse lui avait effectivement demandé de payer ces dépenses électorales pour lesquelles Mme Lefebvre devait être remboursée.

M. Lamarre a autorisé le paiement de deux comptes de Mme Lefebvre, un au montant de 780,21 \$ et un autre au montant de 1455,68 \$.

En 1986, Lavalin a plaidé coupable à des accusations d'avoir payé des dépenses électorales non autorisées: 592 \$ et 1455,68 \$ à Mme Lefebvre, et 1456,58 \$ à

## Un octogénaire est accusé d'attentat à la pudeur

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

■ Un octogénaire de Cap-de-la-Madeleine a été accusé, plus tôt cette semaine au Palais de justice de Trois-Rivières, d'avoir ex-

hibé ses organes génitaux devant deux adolescentes âgées de moins de 14 ans.

L'homme de 85 ans, qui comparait alors devant le juge Maurice Langlois, de la Cour du Québec, chambre criminelle et

pénale, a nié avec véhémence sa culpabilité devant les accusations qui lui sont reprochées.

Selon l'enquête policière, l'octogénaire, qui souvent se promenait dans un centre commercial, invitait les adolescentes à

se rendre chez lui, supposément pour faire des travaux ménagers moyennant rémunération.

À l'occasion, il aurait donné 20 \$ et plus aux adolescentes et il aurait également pris des photos.

## NE RATEZ PAS L'OCCASION! UN REÉR TRANSFÉRÉ AU TRUST PRENOR VAUT SON PESANT D'OR.

JUSQU'À  
**12,00%**

En transférant votre REÉR au Trust Prenor vous obtiendrez plus d'intérêt et cela de plusieurs façons.

Pour débiter, obtenez 1/4% de plus que sur un certificat de placement garanti.

En effet, les taux d'intérêt sur les REÉR sont habituellement comparables à ceux des certificats de placement garanti. Voyez par vous-même, comparez et vous verrez que les taux du Trust Prenor offrent 1/4% de plus que les taux des C.P.G. Votre REÉR croît donc plus rapidement!

Mais ce n'est pas tout... Profitez de l'occasion pour transférer votre compte-chèques ou compte d'épargne à un compte du Trust Prenor et obtenez 1/4% additionnel, totalisant 1/2% de plus que sur les C.P.G.

Au Trust Prenor, notre plus grand intérêt, c'est vous. C'est pourquoi, nous garantissons pour une période de 45 jours le taux d'intérêt accordé au moment de votre transfert, vous n'aurez pas à vous inquiéter de la baisse des taux pendant que s'effectue le travail administratif.

Vous n'avez jamais eu autant de raisons pour transférer vos fonds au Trust Prenor. Ne ratez pas cette occasion en or et obtenez un boni de 1/2% de plus que sur les certificats de placement garanti pour vos transferts et contributions.

**TRUST PRENOR**  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal  
1060, rue University  
866-6946

### DÉCOUVREZ Les Rabais SONY

**Meuble valeur 200\$ gratuit**



**KV-27TS30**  
■ Trinitron Microblack de 28 po ■ Réception stéréo multivoie MTS ■ Résolution horizontale de 450 lignes ■ Entrée S-Video ■ Télécommande UniCommander RM-764 fournie.

**1299<sup>99</sup>\$**

**Meuble valeur 250\$ gratuit**



**KV-27HFR**  
■ Microblack Trinitron 28" ■ Réception stéréo multivoie avec système sonorité ambiophonique ■ Programmation automatique ■ 3 entrées audio / vidéo stéréo ■ Télécommande UniCommander RM-754.

**1499<sup>99</sup>\$**

**ECONOMISEZ 500\$**

**200\$ de rabais du prix régulier et valise de transport d'une valeur de 300\$ GRATUITE**



**SLV-M-88**  
■ Magnétoscope VHS  
■ 4 têtes  
■ Synchronisation à capacité de distribution de 155 canaux.  
■ Compteur de temps linéaire  
■ Minuterie 1 an / 6 interventions  
■ Affichage à l'écran

Rég.: 599<sup>99</sup>  
**RABAIS DE 70\$**

**529<sup>99</sup>\$**

Recevez de Sony, 50 \$-100 \$ ou 150 \$.  
À l'achat de certains modèles, en plus de bons rabais de 50 \$ ou 100 \$.  
Demandez les détails à nos 4 succursales.

## LA BOUTIQUE DE L'ÉLECTRONIQUE

<b>ST-LEONARD</b> 6175, Métropolitain E 321-2231	<b>LAVAL</b> 1679, St-Martin O. 687-7500
<b>MONTRÉAL</b> 6380, St-Hubert 272-7441	<b>LONGUEUIL</b> 1203, Cote Pomeroy O. 646-1024

# CITIFM

## 107,3 FM

### MA MUSIQUE À MOI.

## RECHERCHONS

### VERRERIE SIGNÉE R. LALIQUÉ

Prix élevés offerts par collectionneurs pour toute verrerie signée R. Laliqué: bouteilles de parfum, vases, figurines de capot, bijoux, presse-papiers, horloges, statues, bols, lampes, etc.

**289-1994**

(code régional 514)

Lundi-vendredi: 9 h - 16 h 30

# La semaine de quatre jours gagne du terrain chez les cols blancs municipaux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Si la tendance se poursuit, la majorité des employés de bureaux à l'emploi des municipalités du Québec auront la semaine de quatre jours au cours de la décennie qui débute, ce qui entraînera une nette amélioration des services offerts à la population.

Déjà, quelques villes ont accepté que leurs cols blancs syndiqués travaillent un jour de moins qu'auparavant, tout en étant en poste le même nombre d'heures ou presque. Au nombre de ces villes, il y a Laval.

À Montréal, les employés de bureau ont la semaine de quatre

jours et demi et le syndicat négocie actuellement la semaine de quatre jours.

Les autres endroits où les administrations municipales ont accepté la semaine de quatre jours sont: Saint-Jérôme, Anjou et Boucherville.

À Québec, le syndicat des cols blancs en fera la demande lors de la prochaine négociation et, à Longueuil, après avoir essayé un refus, les syndiqués reviendront à la charge cette année.

Tous ces fonctionnaires sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique.

Le président du syndicat des employés de bureau de Laval, M. Claude Masson, ne cache cependant pas que les premiers mois du

nouveau calendrier de travail ont été difficiles pour certains de ses membres et pour certaines directeurs de services.

«Chez les syndiqués, les difficultés sont apparues principalement chez ceux qui ont de jeunes enfants. Ils ont dû réorganiser leur façon de vivre. Par contre, c'est une excellente manière pour vaincre le stress avec trois jours complets de repos. Actuellement, on estime que 85 p. cent de nos membres sont habitués à la semaine de travail de quatre jours et ils sont heureux de l'avoir obtenue», affirme le chef syndical.

Pour obtenir ce régime, le syndicat a dû laisser tomber des congés statutaires, ce qui n'a pas fait le bonheur de plusieurs. Le président du syndicat qui regroupe 1000 cols blancs est d'avis que, pour que la semaine de quatre jours connaisse des succès, il faut des efforts soutenus de la part des syndiqués et des représentants de l'employeur.

Chez les gestionnaires, il leur a fallu refaire tous les horaires de travail, s'assurer d'avoir un personnel équilibré les lundis et les vendredis. Les syndiqués sont divisés en deux groupes: l'un est travaillé du lundi au jeudi et l'autre du mardi au vendredi. Dans quelques mois, il y aura rotation et les syndiqués seront appelés à changer leur journée de congé du début ou de la fin de la semaine.

Pour M. Masson, la population

a gagné dès le début. Auparavant, les bureaux de l'hôtel de ville de Laval ouvraient de 9 h à 16 h 30 et fermaient pour la période du lunch, ce qui causait des inconforts à certains travailleurs voulant obtenir des renseignements au sujet de leurs comptes de taxes ou autres. Maintenant, du lundi au vendredi, tous les bureaux sont ouverts sans interruption de 8 h 15 à 17 h 30. Laval est à seule ville au Québec à offrir à ses concitoyens un service continu de 46 heures.

«Nos membres travaillent 35 heures et trois quarts par semaine, soit le même nombre d'heures qu'auparavant», a-t-il précisé.

«C'est excellent pour la Ville car nous affrons plus d'heures de service à la population», déclare pour sa part le directeur général de Laval, M. Claude Asselin.

À Anjou, ce groupe de fonctionnaires doit effectuer 30 heures par semaine, tandis qu'à Boucherville et Saint-Jérôme, c'est 32 heures.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), un porte-parole a expliqué que cette nouvelle mode ne semblait pas causer de problèmes chez les élus municipaux. «Nous en avons entendu parler au printemps, mais plus maintenant», a dit le porte-parole qui a tenu à préciser qu'il trouvait bien chanceux les fonctionnaires municipaux qui jouissent de la semaine de travail de quatre jours.

# Prêtez bien l'oreille à cette annonce pour vos REÉR!

« \$ »

Apposez votre  
oreille ici.

## Saviez-vous qu'un fonds de placement RoyFund peut s'intégrer à votre REÉR?

Eh oui! En fait, tous les fonds mutuels RoyFund sont éligibles au REÉR.

Vous avez même la possibilité de n'investir qu'une partie de vos fonds RoyFund dans votre REÉR. Votre représentant RoyFund vous en expliquera tous les avantages.

## Savez-vous ce qu'est un fonds mutuel?

Il s'agit d'un outil de placement pour l'investisseur qui cherche à maximiser son rendement, en participant au marché des obligations ou à celui de la Bourse.

Mais afin de minimiser les risques, cet outil permet à l'investisseur de confier ses placements aux mains d'une équipe de gestionnaires avertis.

## Et savez-vous ce qu'est RoyFund?

RoyFund, c'est un regroupement de portefeuilles constitués de l'épargne de milliers de Canadiens.

Les fonds RoyFund se classent parmi les groupes de fonds mutuels les plus importants au pays et ont la réputation de faire des investissements sûrs.

Gérés par des professionnels expérimentés, les fonds RoyFund connaissent, en général, des taux de rendement remarquables.

## Et si on vous disait qu'en plus, avec RoyFund, vous pouvez diversifier votre portefeuille?

C'est juste! RoyFund vous propose quatre instruments de placement reconnus pour mieux atteindre vos objectifs.

■ **RoyFund Actions Ltée:** un fonds d'actions ordinaires de grande qualité.

■ **Le Fonds d'obligations RoyFund:** un portefeuille d'obligations d'État et de société.

■ **Le Fonds Marché monétaire RoyFund:** placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada et autres instruments d'excellente qualité du marché monétaire à court terme.

■ **Le Fonds équilibré RoyFund:** un ensemble d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire.

## Maintenant, sauriez-vous où trouver un représentant RoyFund?

Rien de plus simple! Il vous suffit de passer à votre succursale de la Banque Royale pour le rencontrer. Décrivez-lui vos objectifs d'épargne-retraite; il sera en mesure de vous aider à constituer un portefeuille de fonds mutuels RoyFund à la hauteur de vos attentes.

Pour votre REÉR, écoutez notre conseil: pensez RoyFund!

Le groupe  
des fonds de placement

# RoyFund



LES SERVICES  
FONDS MUTUELS  
BANQUE ROYALE INC.

## Île de Montréal

### La STCUM est débordée d'appels du public



FLORIAN BERNARD

Créé en 1967, pendant l'Exposition universelle, le centre de renseignements *Autobus* de la STCUM ne suffit plus à la tâche. Malgré la présence de 24 employés, environ 50 p. cent des quelque 9 000 appels quotidiens demeurent sans réponse. Cette avalanche d'appels, surtout depuis l'exercice de moyens de pression par les employés d'entretien, entraîne un temps d'attente de plus en plus long. Un récent relevé effectué par la STCUM indique que 38 p. cent des appels reçoivent la tonalité « occupé ». Chaque jour, en moyenne, environ 1 100 appels sont perdus, les clients refusant d'attendre qu'une ligne soit libérée. Chacun des préposés répond, en moyenne, à 290 appels par jour. La STCUM a calculé que depuis son implantation, le centre de renseignements *Autobus* a répondu à plus de 42 millions d'appels téléphoniques. Depuis deux ans les clients sourds-muets peuvent eux aussi profiter du service grâce à un système sophistiqué de téléscripteurs.

### UN BUDGET SANS HAUSSE DE TAXES À L'ÎLE BIZARD

Après un retard d'environ deux mois, l'administration du maire Jacques Denis, de l'Île Bizard, a finalement adopté son budget pour 1990. Malgré une hausse des dépenses de 6,7 p. cent par rapport à l'an dernier et un accroissement des contributions à la CUM, ce budget ne comporte aucune hausse des taxes. Il y aura même, pour l'ensemble des contribuables, une diminution sensible de la facture. Le budget a été adopté en retard à cause d'un jugement rendu contre la municipalité dans un vieux dossier de contestation d'évaluation de deux grands clubs de golf, Elmdridge et Royal Montreal. La municipalité avait d'abord été condamnée à rembourser 2,2 \$ millions à ces clubs, mais à la suite de négociations entreprises par le maire, le montant à payer a finalement été ramené à 1,4 \$ million. En outre, le remboursement sera échelonné sur quelques années.

### WESTMOUNT BLÂME CERTAINES VILLES ONTARIENNES

Le maire de Westmount, Mme May Cutler, n'est pas du tout heureuse de la décision d'une quarantaine de villes ontariennes de se proclamer unilingues anglaises. «C'est un geste gratuit, arbitraire et provocateur», écrit-elle dans une récente livraison du *Westmount Examiner*. Elle déplore également les manifestations de jeunes anglophones à la recherche d'affiches anglaises dans les rues de Hull. Même si elle maintient que la Loi 178 porte atteinte à certains droits de la minorité anglophone du Québec, Mme Cutler estime que la réaction ontarienne est outrancière et exagérée. «On

ne corrige pas une injustice par une autre injustice», souligne-t-elle.

### LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LA CUM FÊTE SES 40 ANS

C'est le 13 avril 1950 que la Fraternité des policiers de Montréal — devenue en 1974 la Fraternité des policiers de la CUM — voyait le jour. Toutefois, la naissance du premier mouvement syndical policier montréalais remonte à 1943, avec la création de l'Association canadienne des policiers, affiliée au Congrès du travail du Canada. L'Association fut dissoute par une loi provinciale interdisant la syndicalisation des policiers. Mais dès 1944, la Fraternité canadienne des policiers était fondée. Montréal en devenait la principale section. Cette nouvelle association fut dissoute, à son tour, à la suite de l'adoption de la Loi de l'ordre public interdisant le droit d'affiliation syndicale aux policiers. Finalement, la Fraternité des policiers de Montréal était fondée, le 3 avril 1950, avec un statut de syndicat professionnel. Rappelons que la première forme d'organisation policière à Montréal remonte au 27 janvier 1663, alors que le gouverneur De Maisonneuve regroupa 140 citoyens volontaires de Ville Marie pour former le « Corps de milice de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph ».

### LES MAIRES DE LA CUM PRÉPARENT LEUR CONGRÈS

Le maire de Montréal-Est, M. Yvon Labrosse, présidera, cette année, les assises de la Conférence des maires de banlieue. Cette rencontre se déroulera les 29 et 30 mars, sous le thème d'une redécouverte de la banlieue de Montréal. Les délégués y traiteront de développement économique, à l'aube de la nouvelle décennie, et des défis à relever. On y parlera également d'environnement, de qualité de vie et de services aux citoyens. La Conférence des maires de banlieue regroupe actuellement 27 villes du territoire de la CUM. Elle est présidée par le maire Michel Leduc, de LaSalle.

### LA BANLIEUE FOURNIRA DE L'ÉLECTRICITÉ À HYDRO-QUÉBEC

L'incinérateur de déchets que construiront les villes de banlieue de la CUM, d'ici à 1993, sera relié à une turbine qui fournira de l'électricité en vrac à Hydro-Québec. Cette puissante turbine sera alimentée par la vapeur provenant de la combustion des déchets. Selon la Régie intermunicipale des déchets, la valeur annuelle de l'énergie ainsi produite pourrait atteindre plus de 12 millions \$. Outre l'incinération et le recyclage, la Régie prévoit en outre le compostage d'environ 59 000 tonnes de matières vertes, chaque année, produisant ainsi un compost organique de haute qualité. C'est une filiale canadienne d'une société américaine établie à Saint-Laurent, Foster-Wheeler, qui construira cet incinérateur.

# La super assemblée générale sur la grève remise en question à l'UQAM

ANDRÉ PRATTE

■ Le projet d'une super assemblée générale au cours de laquelle tous les étudiants de l'Université du Québec à Montréal seraient appelés à se prononcer sur le déclenchement d'une grève générale illimitée est compromis.

Au cours d'une assemblée générale mardi, les étudiants d'un des groupes les plus importants de l'université, les étudiants de sciences de la gestion, se sont prononcés contre la participation à une telle assemblée. Les étudiants de tous les autres secteurs de l'université ont accepté de participer à cette assemblée.

«Ce n'est pas dans la philosophie du Front commun des étudiants de l'UQAM de faire une assemblée générale s'il manque un secteur», a fait remarquer Guillaume Paque, porte-parole de la Coalition des étudiants de sciences (6 000 étudiants).

Le responsable général de l'Association des étudiants de sciences humaines, arts et lettres André Gagnon est moins catégorique: «L'idée de base, c'était que tout le monde y participe, mais les modalités étaient discutables. Par exemple, les représentants de sciences de la gestion pourraient apporter à l'assemblée générale de toute l'UQAM le vote contre la grève pris lors de l'assemblée générale de leur secteur.»

Rappelons que cette grève, que le mouvement étudiant tente d'organiser à l'échelle nationale, aurait pour objectif de forcer le gouvernement du Québec à renoncer à l'augmentation des frais de scolarité universitaires qu'il a annoncée en décembre.

Les dirigeants des associations étudiantes de l'UQAM devaient faire le point sur la situation hier soir. Plusieurs hypothèses devaient être étudiées, notamment le report de l'assemblée générale, qui jusqu'ici devait avoir lieu lundi soir prochain, au Centre Paul-Sauvé.

Les responsables des associations étudiantes tiennent beaucoup à cette assemblée générale de toute l'UQAM qui permettrait de dégager un vote pour ou contre la grève qui engagerait tous les étudiants de l'université.

On sait qu'en 1986 et 1988, les 12 000 étudiants de sciences humaines, arts et lettres s'étaient prononcés pour la grève, tandis qu'au cours d'assemblées générales distinctes, les étudiants de gestion et de sciences avaient voté contre le débrayage.

Les grévistes avaient néanmoins bloqué les portes de tous les pavillons de l'université, ce qui avait provoqué des affrontements entre étudiants des différents secteurs. C'est cette situation que les associations étudiantes ont convenu d'éviter cette année.

Entretemps, à l'Université de Montréal, les 60 associations étudiantes du campus ont déjà décidé de tenir une super assemblée générale mardi soir prochain, au CEPSUM. On y attend au moins 4 000 des 40 000 étudiants de l'université.

## Des étudiants de l'UQAM réclament un café

■ Le pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM n'a pas de café étudiant. 2000 étudiants en réclament un. Récemment, ils ont signé une pétition, qu'ils ont remis à la direction de l'UQAM. Celle-ci a renvoyé le dossier à Michel Robillard, vice-recteur à la recherche et à l'enseignement. Depuis, rien, ou presque: des négociations qui n'en finissent plus de tourner en rond! Une singerie qui met la patience des étudiants en marmelade.

Les porte-parole du comité pour le café étudiant affirment que les 2000 signataires en ont marre! L'un d'eux, Richard Ryan, déclare: «La vie étudiante se dégrade de plus en plus sur ce campus. Pas étonnant, dans les circonstances, que le taux d'abandon y batte tous les records. Là-dessus, l'UQAM, avec une inconscience insupportable, se bâtit une mauvaise réputation qui, à long terme, ne peut que desservir ses projets d'expansion et son prestige.»

versité.

Au cours de l'assemblée, les étudiants de chaque département voteront dans des boîtes de scrutin séparées. Le mandat de grève sera obtenu si une majorité de départements (et non une majorité des étudiants présents) se pro-

noncent pour le débrayage.

On sait qu'il y a dix jours, les associations étudiantes de toute la province ont décidé qu'une grève nationale ne sera déclenchée que si une majorité de cégeps et un nombre important d'universités acceptent d'y parti-

ciper.

De la dizaine d'assemblées générales qui ont eu lieu depuis ne se dégage aucune tendance claire: les étudiants de quatre cégeps et ceux de l'Université du Québec à Rimouski ont voté pour la grève, tandis que ceux de cinq cégeps col-

lèges publics ont voté contre.

Dans la région de Montréal, les étudiants des cégeps André-Laurondeau, Lionel-Groulx et Rosemont ont voté en faveur de la grève, tandis que ceux du cégep Bois-de-Boulogne ont voté contre. Réunis en assemblée générale

hier après-midi, les étudiants du cégep du Vieux-Montréal n'ont pas voté, la présidente de l'assemblée décidant de lever l'assemblée devant la confusion qui régnait. Une autre assemblée générale devrait avoir lieu la semaine prochaine.

# DÉCOUVREZ SONY



VOTRE INVITATION PERSONNELLE POUR

des remises en argent et des bons-rabais exceptionnels à l'achat de Trinitron... VHS Sony... Handycam

**KV-20TS30**  
 ■ Trinitron Microblack de 21 po  
 ■ Réception stéréo multivoie MTS ■ Résolution horizontale de 400 lignes ■ Entrée S-Video  
 ■ Télécommande UniCommander RM-764.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**KV-27TX20**  
 ■ Trinitron Microblack de 26 po  
 ■ Image sur image numérique perfectionnée à deux syntonisateurs ■ Réception stéréo multivoie MTS avec ambiophonie Matrix Surround  
 ■ Résolution horizontale de 450 lignes  
 ■ Télécommande UniCommander RM-754 fournie.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**SLV-M77**  
 ■ Magnéscope VHS  
 ■ Transport de bande Rapid Access  
 ■ Circuit VHS HQ ■ Minuterie 1 an/6 interventions ■ Affichage de programmation à l'écran avec la télécommande RMT-V77.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**SLV-M-88**  
 ■ Magnéscope VHS  
 ■ 4 têtes  
 ■ Syntonisation à capacité de distribution de 155 canaux.  
 ■ Compteurs en temps linéaire  
 ■ Minuterie 1 an/6 interventions  
 ■ Affichage à l'écran.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**KV-13TR10**  
 ■ Trinitron MirrorBlack de 14 po  
 ■ Syntonisation Express Tuning de 181 canaux ■ Canon PanFocus ■ Dynamic Color ■ Télécommande Express Commander RM-717 fournie.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**KV-27TS30**  
 ■ Trinitron Microblack de 28 po  
 ■ Réception stéréo multivoie MTS  
 ■ Résolution horizontale de 450 lignes  
 ■ Entrée S-Video ■ Télécommande UniCommander RM-764 fournie.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**PROGRAMME DE REMISE SONY\***

Achetez les produits Sony suivants	Recevez cette remise en argent et un bon-rabais pour un autre achat (si indiqué**)
Trinitron® et magnéscope Sony†	Remise en argent de 50\$ plus** bon-rabais de 100\$ sur Handycam
Trinitron® et Handycam®	Remise en argent de 100\$ plus** bon-rabais de 50\$ sur magnéscope Sony
Magnéscope Sony et Handycam®	Remise en argent de 100\$ plus** bon-rabais de 50\$ sur Trinitron
Trinitron®, magnéscope Sony et Handycam®	Remise en argent de 150\$

**SONY**  
SONY DU CANADA LTÉE

**KV-13TR10**  
 ■ Trinitron MirrorBlack de 14 po  
 ■ Syntonisation Express Tuning de 181 canaux ■ Canon PanFocus ■ Dynamic Color ■ Télécommande Express Commander RM-717 fournie.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**CCD-F 35**  
 ■ Objectif zoom à rapport 6.1 avec macro  
 ■ Obturateur à vitesse variable  
 ■ Éclairage minimum 4 lux ■ Couvercle de blocage d'automatisme ■ Compteurs en temps linéaire.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**KV-27TS30**  
 ■ Trinitron Microblack de 28 po  
 ■ Réception stéréo multivoie MTS  
 ■ Résolution horizontale de 450 lignes  
 ■ Entrée S-Video ■ Télécommande UniCommander RM-764 fournie.

**\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY**

**LOUIS FILLION INC.**  
5730 est, Sherbrooke  
Montréal  
254-6041

**ATELIER ÉLECTRONIQUE BROSSAU**  
8025, boul. Taschereau ouest  
BROSSARD 443-4488  
3256, Grande-Allée  
ST-HUBERT  
678-3430

**GENTRE A.T. VIDÉO INC.**  
5559, boul. Léger  
MTL-NORD  
321-5159

**A. FORTIN TV**  
47 ouest, Flaury  
MONTREAL  
381-9261

**ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.**  
400 ouest, boul. Cartier  
LAVAL-DES-RAPIDES  
663-2351

**VOYAGEUR SE 1990 AVEC V6 FAMILIALE POUR 7 PASSAGERS**

**SPÉCIAL 19 134\$**

Transport, préparation et taxes en sus.  
Net du programme Chrysler

**Garantie 7 ans ou 115,000 km incluse**

**412\$ par mois**  
Location Clé d'Or.  
60 mois avec dépôt de seulement 450\$

**JEAN-TALON Chrysler**  
4070, rue JEAN-TALON (ouest de Côte-des-Neiges) 737-1441



# AVENTURE

## ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

### CONCEPT NOVATEUR

- Club Vidéo
- Gadgeterie
- Disques
- Cinéma
- Librairie
- Garderie
- Communication
- Jeux vidéos
- Produits Électroniques
- Produits Électroménagers

- RCA
- HITACHI
- SONY
- PHILIPS
- TOSHIBA
- Panasonic
- JVC
- MITSUBISHI
- SHARP
- PIONEER
- TEAC
- KENWOOD
- Technics
- Sherwood
- LUXMAN
- AIWA
- CANTEL APPROVED AGENT

#### Déclaration des Droits du client

LE CLIENT A DROIT en tout temps, avant, pendant et surtout, après la vente, à un service efficace, compétent et personnalisé.

Prix assurés 30 jours

Remboursement de toute différence de prix sur le même produit annoncé dans les mêmes conditions dans la région métropolitaine.

À L'ACHAT DE BILLETS DE SPECTACLE, RECEVEZ UN RABAIS APPLICABLE SUR LONG-JEU, DISQUE COMPACT & CASSETTE

**TICKETRON**  
4550 MÉTROPOLITAIN EST

Spectacle de:  
**MARIO PELCHAT**  
au St-Denis du 13 au 18 mars

et  
**R.B.O.**  
Au Spectrum de Mil. le 2 mai

À L'ACHAT DE BILLETS DE SPECTACLE, RECEVEZ UN RABAIS APPLICABLE SUR LONG-JEU, DISQUE COMPACT & CASSETTE

Service Technique Express

RÉPARATION DANS UN TEMPS RAISONNABLE ou un appareil de courtoisie prêt. (Voir conditions)

Garantie prolongée sur contrat

Vous garantira l'usage de vos appareils électroniques en toute tranquillité plus longtemps

**GRATUIT**  
D'UNE VALEUR DE

# 200\$

**EN LOCATION DE FILMS VIDÉO**

AVEC TOUT ACHAT DE 200\$ ET PLUS

**HALTE GARDERIE GRATUITE**

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ENFANT DE 2 À 8 ANS

OUVERT  
JEUDI-VENDREDI: 13h-21h  
SAMEDI: 9h-17h

**GRATUITE**

Club **AVENTURE**

CARTE DE MEMBRE

Le Futur c'est Aventure...

AVEC TOUT ACHAT. DÉTAILS EN MAGASIN

**RABAIS 50\$**

**SONY**

Vidéo VHS HQ avec Programmation à l'écran

Rég.: 499.00

## 449<sup>00</sup>

Comprenant une minuterie d'un an pour 6 interventions, une télécommande infrarouge à Direct Access™, et un syntonisateur à capacité de télédistribution de 155 canaux

**RABAIS 50\$**

**HITACHI**

Performance exceptionnelle

GÉNÉRATEUR D'ÉCRITURE

Magnétoscopes VHS 4 têtes à double azimut

Rég.: 599.00

## 549<sup>00</sup>

Comprenant un Nouveau menu INTELASCAN interactif, un système de recherche de l'index (VISS) ainsi qu'une programmation à l'écran

**PHILIPS**

Télévision 26" couleur STÉRÉO

Comprenant un Décodeur stéréo MTS, une télécommande infrarouge, une sortie audio variable ainsi qu'un convertisseur 178 canaux

# 699<sup>00</sup>



**26" COULEUR STEREO**



**28" COULEUR STEREO**

**BASE GRATUITE**

**HITACHI**

Performance exceptionnelle

Télévision 28" couleur STÉRÉO avec base et haut-parleurs frontaux.

Comprenant un Décodeur stéréo MTS/SAP, prise d'entrée audio/vidéo, l'affichage à l'écran, une définition horizontale de 500 lignes, un convertisseur 137 canaux ainsi que le rappel du dernier canal

# 1299<sup>00</sup>

**KENWOOD**

**MEUBLE AUDIO INCLUS**

Composants audio avec **BASE INCLUSE**

•SYNTONISATEUR NUMÉRIQUE  
•AMPLIFICATEUR/ÉGALISATEUR GRAPHIQUE 5 BANDES  
•DOUBLE CASSETTE DOLBY B/C NR  
•HAUT-PARLEURS 3 VOIES

# TOTAL 200 899<sup>00</sup> WATTS

**Panasonic**

Four à Micro-Ondes

Capacité de 0,8 pi<sup>3</sup>

## 369<sup>00</sup>

**DELTA ORDINATEUR 386SX**

•2 MByte  
•Micro processeur 16 Mhz  
•Compatible MS-DOS ET MS OS/2

## 1899<sup>00</sup>

**Technics**

Lecteur de disques Audionumériques

DISQUE AUDIONUMÉRIQUE GRATUIT

## 299<sup>00</sup>

Comprenant un filtre à suréchantillonnage quadruple ainsi qu'une programmation de 20 pages à accès direct

**SONY**

Micro Système 30 watts total

Comprenant un syntonisateur, amplificateur et système de cassette à inversion automatique haute fidélité compacts avec 25 stations préréglées, égalisateur graphique 10 bandes, ainsi qu'une paire de haut-parleurs 2 voies

## 499<sup>00</sup>

Lecteur laser en option

**Panasonic**

Télécopieur avec Répondeur téléphonique intégré

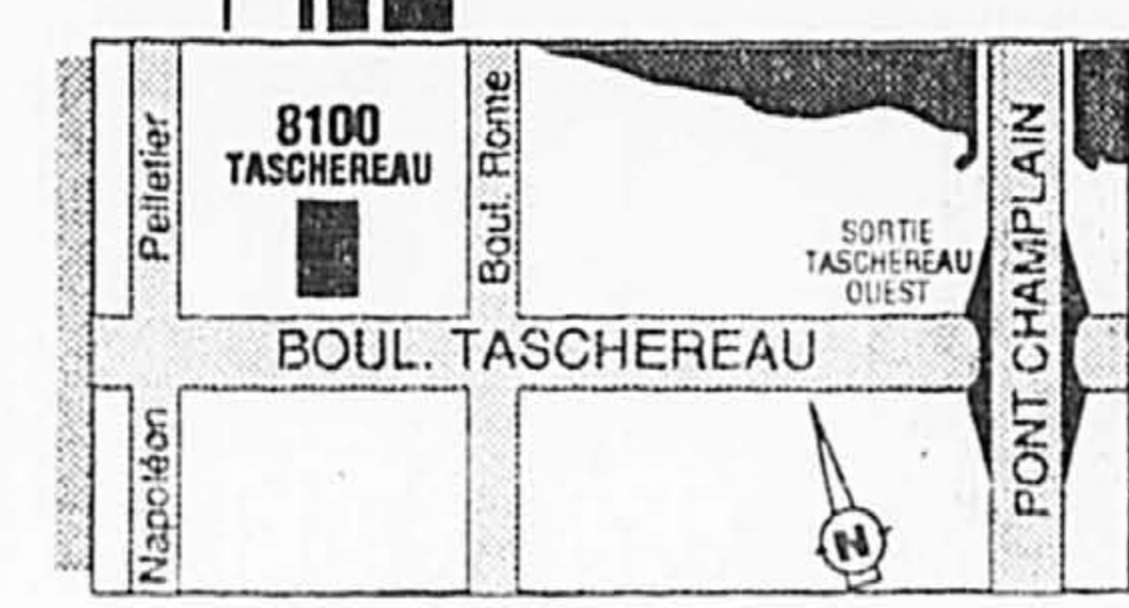
Se branche sur une même ligne

Bonus sac de transport

## 999<sup>00</sup>

Rég.: 1299.00

**RABAIS 300\$**



**8100 Boul. Taschereau**  
1/2 mille à l'ouest du pont Champlain.  
BROSSARD — Tél.: 923-8100

**4550 Métropolitain Est**  
Coin Viau et Métropolitain Sortie Pie IX Est et Ouest  
ST-LEONARD — Tél.: 722-4550

